

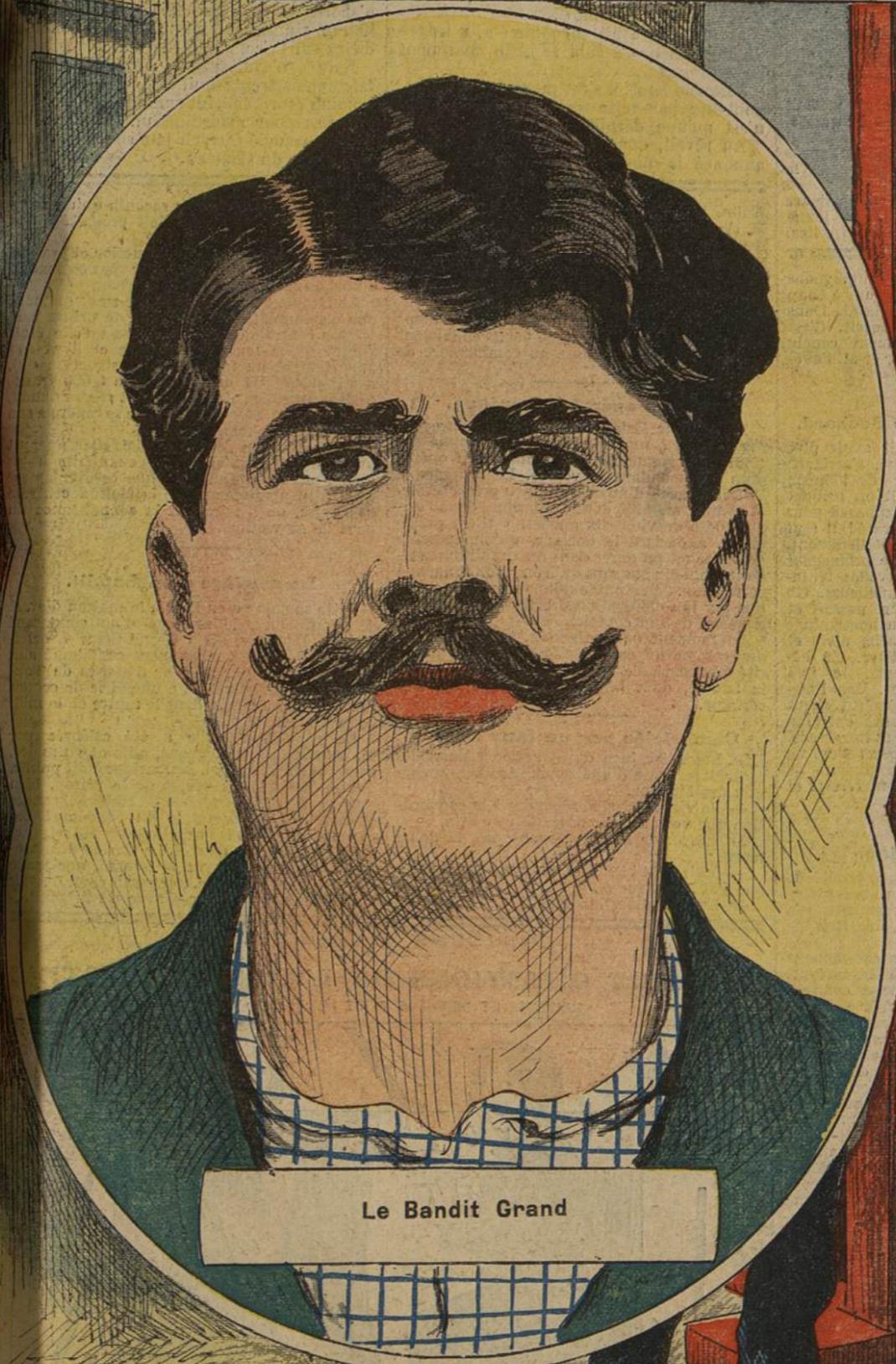
L'ŒIL DE LA POLICE



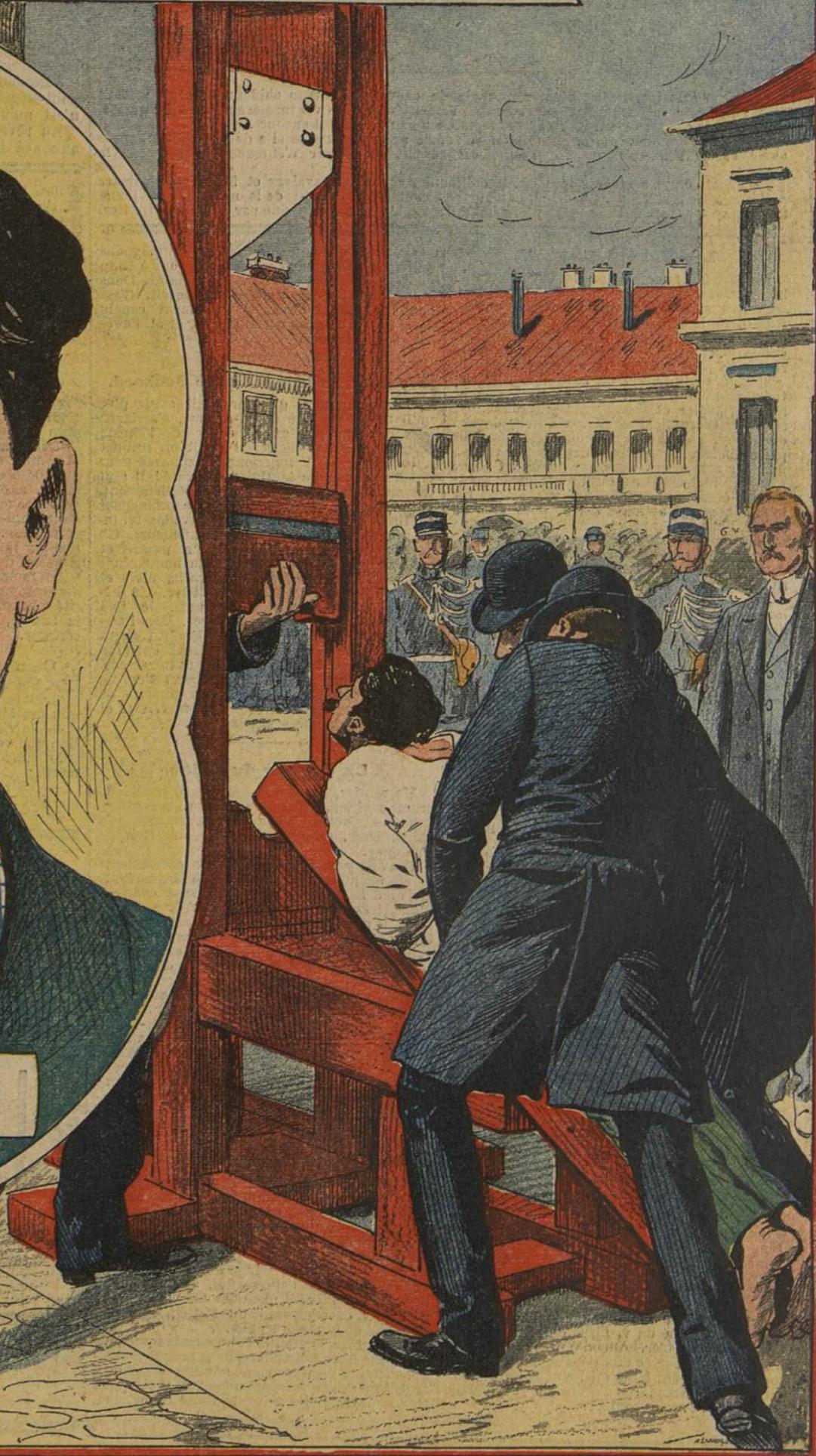
Publication nationale

Le Satyre du Pouliguen

Hebdomadaire



Le Bandit Grand



Plusieurs régions de la France attendaient impatientement que la justice fasse expier les nombreux crimes qu'il avait commis, au misérable que Nantes vit, il y a quelques jours, marcher à l'échafaud. Rarement, il fut donné au bour-

(Lire la suite page 2.)

Fusillé à travers une porte.



Une jeune fille faisait, il y a quelques mois, la connaissance d'un chiffonnier et se mettait en ménage avec lui ; mais ivrogne et brutal, l'amant rendit la vie intolérable à sa maîtresse, qui s'enfuit ces jours derniers et se réfugia chez sa mère, à Billancourt.

Furieux de cet abandon, le chiffonnier se rendit au nouveau domicile de son amie et, après avoir escaladé la clôture du jardin, il se mit en devoir d'enfoncer la porte de la maison.

Ses efforts étant demeurés inutiles, le chiffonnier sortit son revolver et fit feu à plusieurs reprises à travers l'huis. Un cri de douleur se fit entendre. Un ami de la mère de la jeune fille qui se trouvait dans le vestibule, avait été atteint en pleine poitrine par un des projectiles.

Les Tueurs d'Agent.

Les recherches opérées par les inspecteurs de la brigade mobile, dans le but d'arrêter le meurtrier de l'inspecteur Moulis, recherches qui ont abouti, on le sait, à un résultat définitif, ont amené également l'arrestation d'un dangereux émule du « grand Louis », et celle d'un individu recherché pour interdiction de séjour.

Il était deux heures du matin. Les inspecteurs Gouvion, Lepottier, Lugon, Pottel et leurs brigadier et sous-brigadier Vuilleminot et Majoral scrutaient les environs du boulevard de Clichy. Tout à coup, comme il débouchait place Blanche, l'inspecteur Lepottier se trouva presque nez à nez avec un nommé Gabriel Martin, vingt-cinq ans, qu'il reconnut aussitôt comme étant un interdit de séjour. Martin fut immédiatement appréhendé, et pour plus de sûreté, l'inspecteur pria le gardien de la paix de service au poste-vigie de lui prêter main-forte.

Or, tandis que Martin était conduit par les deux agents au commissariat de M. Leproust, rue Clapeyron, une bande de cinq individus surgit du coin d'une rue et se disposa à suivre les agents, dans le but évident de dégager l'homme que ceux-ci avaient arrêté.

Ce manège, heureusement, fut aperçu par le sous-brigadier Bresson, des gardiens de la paix du XVIII^e arrondissement. Celui-ci courut prévenir des agents de service devant un établissement du boulevard, qui persistèrent aussitôt les cinq apaches. L'un de ceux-ci marchait en tête et tenait constamment la main droite dans sa poche. A un moment ils s'aperçurent qu'ils étaient à leur tour suivis, et faisant demi-tour, ils revinrent vers la place Blanche. Les gardiens de la paix, se dissimulant alors derrière des voitures, tombèrent presque sur eux et surprisrent une délibération significative, dont ils ne s'émurent point du reste.

Il ne s'agissait de rien moins en effet que de leur propre exécution, ce que le jeune bandit, qui tenait toujours la main droite dans sa poche, traduisait par cette expression argotique :

— Faut-il les « planter ? »
Il n'en put dire davantage ; tandis qu'il était solidement empoigné par l'un des agents, un autre lui saisissait le bras droit et lui sortant la main de la poche, mettait à jour un couteau à cran d'arrêt tout grand ouvert. Les quatre autres bandits avaient aussitôt pris la fuite.

Conduit au commissariat et interrogé par M. Leproust, l'énergumène déclara se nommer Guillaume Le Guern, dix-huit ans, charpentier en fer, sans domicile. Il est inculpé de vagabondage et d'outrages aux agents par menaces.

Quand à Martin, il s'était échappé, voici quelques jours, de la prison de Fresnes, où il purgeait une condamnation à trois mois de prison. Il était en outre interdit de séjour.

Un procès à reviser.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a révisé le procès de l'ancien ouvrier mineur François Michaud, qu'un arrêt de la cour d'assises de la Creuse du 14 janvier 1894 avait condamné aux travaux forcés à perpétuité.

On se rappelle que Michaud avait été accusé d'avoir assassiné un vieillard de soixante-huit ans pour le voler. Aucune preuve certaine n'avait été apportée aux débats ; mais les présomptions étaient telles que, malgré les protestations d'innocence de l'accusé, le jury avait condamné l'ouvrier mineur.

Or, récemment, un des anciens compagnons de baigne de Michaud se déclarait tout à coup l'auteur de l'assassinat dudit vieillard. Dans ces conditions, la révision s'imposait. C'est dans ce sens qu'avaient également conclu M. le conseiller rapporteur Mercier et M. l'avocat général Lesnard.

L'Agent, le briquet et le Pochard.

Un noctambule, qui paraissait avoir plus qu'il ne fallait fêté la mi-carême, s'arrêtait, vers onze heures, au carrefour de l'Odéon pour allumer un cigare. Il sortit un briquet automatique et fit fonctionner l'appareil pour obtenir la flamme salutaire. Un raté ! Il faut recommencer ! Un second raté ! Patiemment, mais avec des gestes hésitants, le promoteur continua la manœuvre. Ses nouvelles tentatives n'eurent pas de résultats meilleurs. Un gardien de la paix, qui d'aventure passait et qui attribuait à l'état d'ébriété du noctambule l'insuccès de ses efforts, s'approcha alors et bienveillamment s'offrit à l'assister. En bégayant d'aimables remerciements, le bon fêtard se dessaisit de son briquet. Mais l'instrument n'avait pas l'estampille légale. L'agent l'ayant remarqué immédiatement, entraîna incontinent au poste le malheureux infracteur.

Celui-ci, qui était un pédicure, s'est vu dresser procès-verbal par le commissaire de police du quartier de l'Odéon, pour ivresse et défaut d'estampille à son briquet.

La douleur du Chien.

Un rentier, âgé de 75 ans, avait profité de la mi-carême et de la température exceptionnellement douce, pour aller promener son chien, Dick, un superbe ratier, au Bois de Boulogne.

Il avait pris, à cet effet, le bateau-mouche n° 55, au ponton de l'Hôtel de Ville, lorsque, arrivé à la Concorde, il tomba sans connaissance, frappé d'une syncope. Après quelques soins, il parut se remettre et demanda à continuer son voyage ; mais, à l'Alma, une nouvelle congestion le terrassait et il expirait sur la berge, où on avait été obligé de le descendre.

Son chien Dick resta auprès de son maître, hurlant à la mort, et lui léchant le visage. Des agents, prévenus, transportèrent alors le cadavre au poste de la rue du Bouquet-de-Longchamp, suivis par le ratier. L'animal, en arrivant, fut pris d'une violente crise de désespoir. Il se jetait contre les murs comme pour se tuer, et menaçait de mordre les agents qui s'approchaient. Il fallut le ligoter pour l'envoyer à la fourrière.

Une jeune mariée séquestrée.

Depuis quelque temps, le parquet de Pontoise recevait des lettres l'informant qu'une jeune mariée était, depuis un an, séquestrée dans une villa d'Enghien-les-Bains. Le père de la séquestrée confirmait la chose, il y a quelques jours, au parquet par une plainte. Le procureur de la République et le juge d'instruction arrivaient donc dans l'après-midi, à Enghien, et, après avoir recueilli quelques témoignages, se rendaient, en compagnie du médecin légiste, au domicile de la jeune femme.

Longtemps, le greffier et les agents sonnèrent à la grille de la jolie villa qu'elle occupe à quelque distance de la gare, en la double compagnie de son mari, que son commerce appelle chaque jour à Paris, et d'une vieille tante de celui-ci.

LE SATYRE DU POULIGUEN (Suite)

reau d'exécuter un tel coupable. Il y a longtemps, en effet, que Grand avait commis son premier crime et, depuis, il avait continué.

Condamné à huit mois de prison, une première fois, pour avoir tiré des coups de revolver sur un de ses camarades, alors qu'il était soldat aux chasseurs alpins, il était, quelque temps après, condamné à mort pour avoir tué un sergent qui l'avait surpris en flagrant délit de vol.

Le bandit s'évada et vint terroriser de ses tristes exploits les environs du Pouliguen. Ce fut d'abord une petite bergère de quinze ans qu'il surprit gardant ses moutons. L'ignoble brute poignarda l'enfant et assouvait sur son cadavre d'innommables désirs.

Puis, une nuit, il pénétra par effraction chez une institutrice, la viola et la dévalisa. Il retourna dans le Midi et tenta encore d'assassiner une bonne de restaurant.

Arrêté, traduit en cour d'assises, il simula la folie ; mais les jurés le condamnèrent impitoyablement à mort.

Celui qu'on avait surnommé « le satyre du Pouliguen » a subi le juste châtiement de ses crimes.

Jusqu'au bout, il s'est montré courageux, peut-être par cette sorte de bravoure qui n'est qu'une dernière vanité.

Au réveil, quand le procureur lui eut annoncé la nouvelle, le bandit ne sour-

cilla pas et, comme son avocat lui demandait :

— Avez-vous quelque confiance à me faire ; voulez-vous faire dire quelque chose à votre famille ?

Il lui répondit doucement :
— Merci, j'ai assez déshonoré ma famille, ne lui dites rien.

Il fait jour quand le condamné, franchissant la porte de la prison, se trouve devant la guillotine.

Près de la bascule, il s'arrête une seconde, qui semble une éternité. Il semble que les aides du bourreau tardent trop dans leur lugubre besogne. Pourtant ils ont rapidement empoigné le condamné et l'ont jeté sur la bascule.

Une seconde plus tard, Grand a le cou dans la lunette et le couperet s'abat sur sa Justice est faite !

Quelques gouttes de sang ont seulement jailli sur l'échafaud. Le corps, conduit d'abord au cimetière Miséricorde où eut lieu un simulacre d'inhumation, fut ensuite dirigé sur l'Ecole de médecine.

Nantes n'avait pas vu d'exécution capitale depuis trente-huit ans, époque où un nommé Yturmendi fut guillotiné sur la place Viarmes pour avoir tué un commandant carliste réfugié et avoir jeté son corps dans les douves du Château.

Enfin, la jeune femme parut. Le procureur, M. Piedelièvre, déclina sa qualité. Alors, la maîtresse du logis confessa : « Je ne puis vous recevoir, messieurs, car mon mari est à Paris, et ma tante étant allée le rejoindre, je suis enfermée dans cette maison jusqu'à leur retour, et je n'ai pas de clefs. »

La conversation continua quelque temps derrière la porte, puis le juge partit en laissant une commission rogatoire au commissaire de police.

Un cas opératoire unique.

Le docteur Delay, de Bayonne, a procédé ces jours-ci à une opération qui a donné des résultats surprenants. Une femme a été opérée d'un fibrome dans le ventre. Le praticien a trouvé le corps d'un enfant à peu près à terme, et comme momifié dans le fibrome, dont l'origine date de vingt-six années. « Il est prodigieux, a déclaré le docteur, qu'une pareille grossesse ait pu durer dans ces conditions pendant vingt-six ans sans qu'il en résultât aucune corruption. Je ne puis expliquer ce phénomène que par la solidification progressive de l'enveloppe et de son contenu. »

Au moment de l'opération, tout cela était dur comme du caillou. C'est cette particularité phénoménale de calcification qui sauva la femme, dont la guérison est aujourd'hui certaine.

Cambriolée par un faux Juge.

M. Lescudier, juge d'instruction à Marseille, recevait la visite d'une femme demeurant chemin des Moulins.

— Je viens, dit-elle, répondre à la convocation que vous m'avez adressée ce matin.

M. Lescudier ne comprenant pas, la dame reprit :

— Mais c'est bien à M. le juge d'instruction que j'ai l'honneur de parler ?
— En personne, madame.

CONCOURS N° 32 (8 Series)

LES HUIT QUESTIONS DE L'AVISÉ DÉTECTIVE

HUITIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE (Voir la notice page 11).



L'ŒIL DE LA POLICE, chaque mercredi : 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs. 10^e le numéro. EN VENTE PARTOUT

DE dans la

UN AUTOBUS Martignac, que nation de « V le théâtre d' entre cette loc train au passa miraculeux, le s seuls blessés, m

UNE FILLE l'école, une fill en compagnie d du haut d'un p poids d'une gr au fond du pré lement partagé

ENFANT DY dynamite, un e un couteau. Il s à découper la c le jeune impru y a quelques an partie du visage mutilé.

SUICIDE D' avec sa mère, u maternel. La m fille se rendit s de ses vêtements

LE PAR

Dans le t de tel que la La veuve devant M. le ligente, qui d'un harnet Elle ne sa revanche, el Elle a com elle s'y est c La profes assez diffic casions, elle modèle d'en diamants, p emploi, mo de brasses à son vrai m cochers »



DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

UN AUTOBUS CONTRE UN TRAIN. — La localité des Martigues, que tous les artistes connaissent sous la dénomination de « Venise provençale », a failli être, ces jours-ci, le théâtre d'une catastrophe. L'autobus qui fait le service entre cette localité et Marignane a été pris en écharpe par un train au passage à niveau du Vallon-Bel-Air. Par un hasard miraculeux, le conducteur et le chauffeur de l'autobus furent seuls blessés, mais quel émoi parmi les voyageurs !
MARSEILLE.



UNE FILLETTE DANS UN RAVIN. — En revenant de l'école, une fillette de dix ans s'amusa à lancer des pierres, en compagnie de quelques camarades dans le lit d'un ruisseau, du haut d'un pont. Elle s'avança trop près du parapet et le poids d'une grosse pierre qu'elle s'appretait à jeter l'entraîna au fond du précipice. La pauvre enfant eut le corps littéralement partagé par la violence du choc sur les rochers.
CHAMONNET-HAUT.



ENFANT DYNAMITE. — Ayant trouvé une cartouche de dynamite, un enfant de douze ans l'emporta chez lui. Prenant un couteau, il se mit, en présence de son frère et de sa sœur, à découper la cartouche. Celle-ci explosa, blessant atrocement le jeune imprudent. Le malheureux enfant qui avait été, il y a quelques années, amputé d'une jambe, eut, cette fois, une partie du visage emportée, la poitrine défoncée et la main droite mutilée.
GIVORS.



SUICIDE D'UNE ENFANT. — Après une légère discussion avec sa mère, une jeune fille de 15 ans avait quitté le domicile maternel. La mère crut à une simple fugue, mais la jeune fille se rendit sur les bords du canal, se dépouilla d'une partie de ses vêtements et se jeta à l'eau.
LYON.

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit

Par Daniel BOVIGNY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE IV

LE SECRET DU GARDE-CHASSE (Suite.)

En même temps, le brave homme prit place sur une banquette en installant d'un geste de colère son parapluie entre ses jambes, tandis que le domestique, sentant peser sur lui les regards ironiques de l'assistance, se retirait en haussant les épaules. On admirait l'audace du nouveau venu, qui osait mettre à sa place ce prétentieux subalterne.

— Quel est ce gars-là ? demanda une bonne femme en agitant sa coiffe.

— C'est Jean-Marie Le Coadec ! répondit à voix basse son voisin, le garde-chasse du château !... un surnois. Il ne parle jamais à personne que pour se fâcher.

— Il n'a pas l'air d'avoir « froid aux yeux » !

Et tout le monde le considérait avec une sorte de respect.

Vers cinq heures, le même valet vint annoncer que M^e Cantal ne recevrait plus de la journée. Les malheureux, qui avaient perdu des heures entières à se morfondre dans l'antichambre, se mirent à maugréer. Il fallut cependant obtempérer aux injonctions du serviteur.

Mais Jean-Marie Le Coadec avait mis dans sa tête de Breton de parler le jour même à Léonard. Il resta donc seul dans la salle malgré la volonté du maître de céans et force fut au domestique d'aller prévenir le notaire qu'un paysan insistait pour lui faire part d'une communication urgente. M^e Cantal eut un léger mouvement d'impatience.

— Si M. Fortin et M. Badet arrivent, dit-il, vous les priez de m'attendre au salon.

— Bien, monsieur.

— Maintenant... faites entrer ce client.

Jean-Marie pénétra lentement dans le cabinet du notaire. Son chapeau à ruban à la main, il paraissait maintenant moins à son aise que dans l'antichambre.

— Tiens !... C'est vous, Le Coadec ? fit Cantal en réprimant un tressaillement.

— Oui, m'sieur Léonard.

— Il paraît que vous avez quelque chose d'important à me dire ? Parlez, je vous écoute.

— M'sieur Léonard, commença le garde-chasse en s'asseyant près de la table de travail, vous allez peut-être trouver ma démarche bizarre, mais, ma foi, je vas vous dire en deux mots ce qui m'amène auprès de vous.

« J'ai toujours été, vous le savez, l'ami du pauvre et regretté Yann de Kergaroul... C'est de lui que je viens vous causer.

Au nom de Kergaroul, le notaire redressa vivement la tête et ses yeux perçants cherchèrent à scruter ceux de son visiteur.

Il n'ignorait pas que le garde-chasse avait été le compagnon de jeunesse du père Yann. Celui-ci, dès son jeune âge, s'était lié à Jean-Marie et cette solide amitié était née dans des circonstances peu banales.

* Voir l'Œil de la Police n^os 413 à 417.

Fils d'un marin de Cancale, qui, pour toute ressource, avait juste ce qu'il gagnait à pêcher la morue sur le banc de Terre-Neuve, le jeune Le Coadec avait, de bonne heure, été hanté par le goût des voyages. Malgré la défense de son père qui rêvait pour son fils un métier plus stable, Jean-Marie s'embarqua comme mousse à bord d'une jolie goëlette *La Calineuse*, de Saint-Malo, et partit pour Terre-Neuve. S'il eut le plaisir tant souhaité de voguer sur les flots, il connut aussi toutes les misères du terrible métier de pêcheur de morues. Il eut souvent à souffrir du froid, de la faim et des mauvais traitements des matelots qui ne se privaient pas, pour une peccadille, de l'attacher, pendant des heures entières, aux haubans du grand mât, les bras en croix.

Las de souffrir, il s'embarqua, une nuit, dans un petit canot et, comme un enfant qu'il était, partit à force de rames loin de *La Calineuse*. Où allait-il ? Il n'en savait rien. Tout ce qu'il désirait, c'était de quitter au plus vite ses bourreaux dont l'unique distraction consistait dans les supplices qu'ils lui infligeaient. Il rama courageusement toute la nuit ; mais quand le jour commença à poindre, le pauvre enfant, exténué, s'arrêta. Il avait faim, et rien à se mettre sous la dent. Il était parti si précipitamment ! Tout à coup il se vit entouré d'un épais brouillard qui le glaça jusqu'aux os. Il ne distinguait plus rien. Transi de froid, désespéré, il se coucha au fond du canot et, perdant tout courage, il attendit la mort. Le froid et la faim le terrassèrent bientôt et il s'évanouit. Combien de temps resta-t-il dans cet état ? Dieu seul le sait... Quand il revint à la vie, ses yeux à peine entr'ouverts aperçurent des choses qu'il n'était pas habitué à voir. Il était étendu dans une moelleuse couchette au fond d'une cabine bien chauffée. Près de lui une table... où se trouvaient quelques bouteilles, et à son chevet un jeune homme à casquette galonnée le regardait avec anxiété. Celui-ci, dès qu'il vit Jean-Marie rouvrir les yeux, se rapprocha.

— Allons ! mon petit gars, dit-il, je vois que nous allons mieux. Je savais bien qu'on t'arracherait à la mort.

Il appela deux matelots qui s'empressèrent autour du petit malade en lui présentant des mets réconfortants.

— Mange, petit, restaure-toi, disait le jeune homme.

Au bout d'un moment, voyant que le jeune naufragé avait complètement repris son entrain, il se mit à l'interroger.

— Eh bien ! petit imprudent, quelle fantaisie t'a pris de t'aventurer seul, en plein Océan, dans un petit rafiau ? Voyons, raconte-moi ce qui s'est passé. D'où es-tu parti ?

Jean-Marie raconta son odyssée sans omettre le moindre détail et quand il eut fini :

— Comment t'appelles-tu ? demanda le jeune homme.

— Le Coadec.

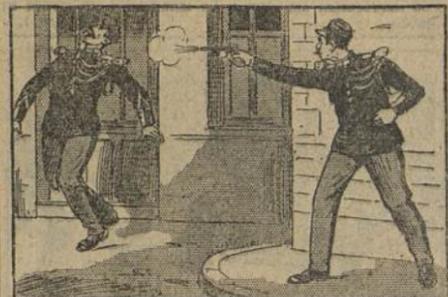
— Tiens ! n'es-tu pas de Cancale ? Mon père a eu un ami de ce nom. Moi, je suis le capitaine de ce vapeur qui t'a sauvé la vie, mon gars. Je me nomme Yann de Kergaroul.

Depuis ce jour, le mousse et le capitaine furent deux amis. Plus âgé de quinze ans,

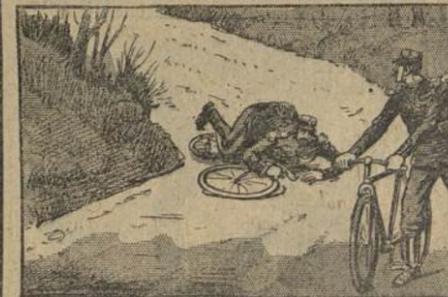


DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

BRULÉE VIVE. — Une femme de 63 ans, ayant fait tomber une lampe à essence dont elle se servait, cette lampe se brisa et le liquide s'enflamma, communiquant le feu aux vêtements de la pauvre femme. A ses cris, des voisins accoururent et arrachèrent les vêtements de la malheureuse, mais celle-ci avait déjà reçu des brûlures profondes sur diverses parties du corps. Un docteur a été appelé à donner des soins à la victime de cet accident. L'état de celle-ci est grave.
ANGOULÊME.



LA FOLIE DU GENDARME. — Atteint depuis quelque temps de dérangement cérébral, un gendarme de la brigade de Villars faisait, sans raison, des scènes de jalousie à sa femme qui avait dû se résoudre à le quitter. Pris le soir même d'une crise de folie, il se posta dans la cour et, lorsque son maréchal des logis sortit de son bureau, il le tua à coups de revolver. Ses camarades durent soutenir un véritable combat pour s'emparer du fou. La victime laisse une veuve et trois enfants en bas âge.
BRANTOME.



CHUTE MORTELLE. — Vers deux heures de l'après-midi, deux gendarmes descendaient à bicyclette la côte de Camou. L'un des gendarmes fit une chute si malheureuse qu'il eut une épaule fracturée et une forte contusion à la tête. Le pauvre homme est mort le lendemain de ses blessures.
BIDAÇHE.



OUVRIERS ÉLECTROCUTÉS. — En confectionnant des balles de fourrages, des ouvriers fixèrent le fil de fer destiné à assujettir les balles sur des poteaux destinés au transport de la force électrique. Quand ils voulurent saisir leur fil, ils tombèrent foudroyés. Un enfant de onze ans, qui avait assisté à leur chute, appela des secours, mais tous les soins furent inutiles.
ESTREFFONDS.

A LA JUSTICE DE PAIX

LE PARAPLUIE DU GÉNÉRAL

Dans le temps où nous sommes, il n'y a rien de tel que la spécialité pour gagner de l'argent. La veuve Aspasia Paraphin, que vous voyez devant M. le juge de paix, est une femme intelligente, qui ne circule pas dans la vie à la façon d'un henneton dans une lanterne.

Elle ne sait peut-être pas d'où elle vient ; en revanche, elle sait ce qu'elle veut et où elle va. Elle a compris les nécessités de son époque, elle s'y est conformée.

La profession exacte d'Aspasia Paraphin est assez difficile à définir. Bien que, suivant les occasions, elle se soit dite élèveuse de canaris, modèle d'ensemble chez Gambier, courtière en diamants, plieuse de dentelles, écuillère sans emploi, modeuse en pain d'épice, fabricante de broches à reluire, ou donneuse d'eau bénite, son vrai métier, c'est d'être « amoureuse de cochers ».

Cette spécialité peut lui rapporter gros ; mais comme il y a des défauts à toutes les cuirasses, on y court quelquefois des risques, on y récolte souvent des ennuis. La preuve, c'est qu'Aspasia Paraphin a été obligée de se déranger pour répondre à la citation à elle adressée par un de ses amants d'occasion, le cocher Beurdanchois.

LE PLAIGNANT. — Moi, monsieur le juge, je suis bon époux, bon père ; pendant le Siège, et pendant la Commune, j'ai été bon garde national.

M. LE JUGE DE PAIX. — Vous parlez comme une épithape. C'est très bien. Mais, je pense que vous n'avez pas précisément amené devant moi la dame Paraphin pour entendre célébrer vos propres vertus.

LE PLAIGNANT. — Quand on est cocher, faut bien se conduire.

M. LE JUGE DE PAIX. — Et surtout bien conduire, afin d'éviter des malheurs.

LE PLAIGNANT. — Des malheurs, c'est pas nous les cochers qu'en est jamais la cause...

M. LE JUGE DE PAIX. — Alors, quand vous écrasez une vieille femme, ou un enfant?...

LE PLAIGNANT. — Ça, ça ne compte pas. C'est un accident. Du moment que nous sons assurés...

L'auditoire fait entendre un grognement significatif. M. le juge de paix se hâte alors d'abandonner un terrain dangereux pour la tranquillité de l'audience.

Il fait raconter à Beurdanchois ses déceptions plus ou moins amères.

LE PLAIGNANT. — Je sortais de relayer, rue Legendre, à la Compagnie, et je descendais la rue de Rome, lorsqu'à la hauteur du boulevard des Batignolles, Madame me fit un signe d'arrêter et me demanda si je voulais la charger.

— « Vous ou une autre, » que j'y répondis poliment, parce que vous savez, les cochers généralement c'est pas mal embouchés, vu que...

M. LE JUGE DE PAIX. — Ne nous égarons pas.

LE PLAIGNANT. — Y a pas de danger. « Vous ou une autre, que j'y dis, que que ça me fiche, pourvu que je soye chargé ? » Naturellement, ça m'allait. Je m'ai pas mis cocher pour promener mon sapin à vide. Alors elle me demande si elle peut monter à côté de moi, sur le siège. Moi qu'a de l'usage, vu que les cochers...

M. LE JUGE DE PAIX. — Ne nous égarons pas.

LE PLAIGNANT. — Pas de danger, que je vous dis. J'y ai répondu gracieusement : « Dans l'intérieur ou sur le devant, que que ça me fiche, pourvu que je soye chargé ? » Elle monte donc. Alors, elle me demande si elle peut fumer une cigarette. Moi j'y fais signe que oui. Qu'on fume la pipe, le cigare ou la cigarette, qu'on prise ou qu'on chique, qu'on soye un homme ou qu'on soye une femme, je m'en fiche pas mal, pas vrai ? pourvu que je soye...

M. LE JUGE DE PAIX, impatient. — Nous n'en finissons pas.

LE PLAIGNANT, sans s'émouvoir. — Moi,

voyez-vous, j'suis pas avocat ; j'suis cocher. J'dis comme ça vient. Elle fume donc... En passant rue d'Amsterdam, devant un charbonnier qui vend du vin, Madame me dit : « Je boirais bien un canon. Si le cœur vous en dit, à votre service, » J'm'ai dit : « V'là une femme du monde. Ça sait vivre. »

M. LE JUGE DE PAIX. — Et vous avez accepté ?

LE PLAIGNANT. — Avec ça que vous auriez craché dessus ! Moi, voyez-vous, j'suis dans les chevaux, j'suis pas dans les chameaux ; la sobriété, c'est pas ma vertu.

M. LE JUGE DE PAIX. — Continuez.

LE PLAIGNANT. — On boit donc. On prend chacun une chopine ; ça faisait soixante-dix centimes. Au moment de payer, Madame dit au charbonnier : « Avez-vous la monnaie de mille francs ? » Ma foi, non, qu'il a répondu. Alors moi je lui ai avancé cent sous. J'ai eu la douzaine depuis qu'elle n'avait peut-être pas le billet.

M. LE JUGE DE PAIX. — A quelle heure cela se passait-il ?

LE PLAIGNANT. — A deux heures de l'après-midi. Nous arrêtons ensuite rue de Provence, chez un épicier qui vend au comptoir...

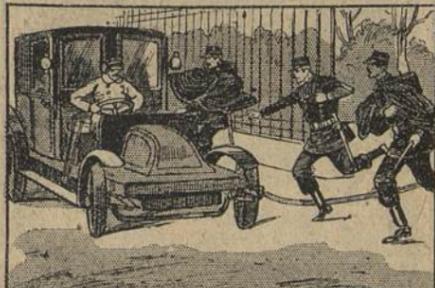
M. LE JUGE DE PAIX. — Passez vos stations chez les marchands de vin. Combien en avez-vous fait de stations ?

LE PLAIGNANT. — Dix-sept ou dix-huit, pour le moins. Dans la primeur, toujours Madame demandait de la monnaie de mille. Moi, je lui



DE LA POLICE DANS PARIS

DEUX AGENTS BLESSÉS. — Un chauffeur qui venait de heurter, rue Laiffite, une voiture à bras, se vit adresser de justes reproches par deux gardiens de la paix. Il se mit alors à les injurier. Conduit au commissariat du Faubourg-Montmartre, il entra dans une violente colère. D'un coup de tête dans l'estomac, le chauffeur envoya rouler à terre un agent pendant qu'il décochait à son collègue accouru, un coup de pied dans le bas-ventre. L'agent, assez grièvement blessé, a dû interrompre son service. Le chauffeur a été envoyé au Dépôt. (IX^e Arrt.).



UN AGENT ENLEVÉ. — Pour dresser procès-verbal à un chauffeur de taxi, un agent monta sur le marchepied de la voiture. Mais le chauffeur mit son auto en route et enleva à toute allure le malheureux agent, cramponné à la voiture. Un agent cycliste s'était mis à la poursuite du taxi. A la porte du bois, d'autres agents purent arrêter la voiture, mais ils n'arrêtaient le chauffeur qu'après une lutte mouvementée. (XVI^e Arrt.).



UN FACTEUR ATTAQUÉ. — Au moment où il passait rue Mathis, un facteur des postes fut subitement assailli par un individu qui, après l'avoir terrassé, chercha à s'emparer du contenu de sa boîte. Des passants accoururent. Alors le malfaiteur s'enfuit, non sans avoir décoché à sa victime un terrible coup de pied dans le ventre. L'apacha a été arrêté dans la nuit. (XX^e Arrt.).



« ROUGES » ET « JAUNES ». — La journée finie, un chef d'équipe de charpentiers au fer regardait son domicile, lorsqu'il fut pris à partie par une bande de « rouges » qui, sous prétexte qu'il travaillait, se jetèrent sur lui et le rouèrent de coups. Des témoins indignés portèrent plainte contre les brutaux personnages, que la sûreté recherche. (V^e Arrt.).

avais donné vingt francs en lui disant : « Nous ferons notre compte plus tard... » V'là que sur le coup de six heures, on se tuteyait... Alors, elle me fait...

M. LE JUGE DE PAIX. — Que vous fait-elle ?

LE PLAIGNANT. — Elle me fait comme ça : « Attends un peu, qu'elle me fait, tu vas rire. » Moi, j'suis cocher. Qu'on pleure ou qu'on rie, qu'on aille à l'enterrement ou à la noce, qu'est-ce que ça me fiche, à moi, pourvu que je soye chargé, pas vrai ? Et elle ajoute : « A ménuit sonnait, j'ai une course à faire. Nous irons opérer la saisie de ma sœur qui ne paye pas mes rentes. J'ai les papiers du gouvernement. — Où qu'est-ce que je lui demande. — Avenue d'Italie, » qu'elle répond. Qu'on m'emmenne à Neuilly ou à Vincennes, à Montrouge ou à Cllichy, qué qu'ça me fiche à moi, pas vrai ? pourvu que je soye chargé?... V'là que nous arrivons sur les sept heures, avenue d'Italie, chez un marchand de vin, une bonne maison. Je donne l'avoine à Coco. Alors Madame me dit comme ça : « J'ai faim, qu'elle dit. Je paie-t-à souper. » Moi, j'réponds pas non. On a bu quatre litres avec un montreur de chiens savants qu'elle avait invité. Puis on a pris le café, le pousse-café, la rincette, la surincette, la bière, le chasse-bière, le pousse-chasse-bière...
M. LE JUGE DE PAIX. — De grâce, arrêtez cette énumération.

LE PLAIGNANT. — C'est moi qu'a tout payé, même une course à un collègue pour ramener

Yann ne voulut plus se séparer du petit naufragé. Ils naviguèrent ensemble jusqu'au moment où de Kergaroul vint se marier dans le pays avec l'intention de s'y fixer.

Léonard connaissait cette partie de la vie de Le Coadec, mais la figure du notaire devint livide quand le garde-chasse commença par dire :

— La colossale fortune qu'a dû laisser Yann...

— Vous voulez rire, je suppose ? Le père de Kergaroul n'a jamais eu de fortune. Du moins je ne lui en ai jamais connu.

— Voilà qui est bizarre, Maître Cantal. Je connaissais les affaires de mon vieil ami comme les miennes et je puis vous affirmer que, pendant son deuxième voyage, il a amassé de quoi bâtir une petite ville.

— Mais comment savez-vous ?...

— Tout simplement parce que j'étais son second.

Léonard tressaillit sur sa chaise.

— Comment ! vous étiez... vous... Le Coadec... avec Yann de Kergaroul ?

— Mais oui. Qu'y a-t-il donc de si étonnant ?

« J'ai été témoin de tous ses actes ; j'ai partagé ses joies et ses peines. C'est même moi qui l'ai engagé à courir la fortune, quand il m'est apparu, un jour, découragé, abattu, à la suite de pertes considérables d'argent qu'il venait de faire en spéculations malheureuses. Je m'offris alors de l'accompagner. Je ne veux pas vous raconter tous les événements (Dieu sait s'il y en a !) qui marquèrent ce nouveau parcours autour du monde. S'il y a eu de bons moments il y en a eu aussi de bien rudes, comme dans toute existence de marin. Après bien des péripéties, nous abordâmes, un matin, sur les côtes de notre ancienne colonie, le Canada. Ce pays, très froid en hiver et très chaud en été, abonde en ressources. De Kergaroul, dont vous connaissiez l'intelligence vive, fut frappé de l'extension que prenaient en peu de temps les villes de cette contrée. Il vit dans ce développement intense des cités le moyen de s'enrichir. Il n'hésita pas à sacrifier tout son pécule à l'achat de terrains aux environs de Québec. Quelques mois après il pouvait revendre ces emplacements à prix d'or aux entrepreneurs. Il fit la même spéculation autour de toutes les principales villes du pays, et c'est ainsi, très simplement, comme vous le voyez, que Yann réalisa l'immense fortune dont il n'a pas joui, hélas !

Le notaire, d'une pâleur cadavérique, avait écouté ce récit sans sourciller et, plantant ses yeux dans ceux de Jean-Marie, il s'écria :

— Vous êtes dans l'erreur, mon brave Le Coadec ; de Kergaroul a laissé seulement une petite rente que je verse à sa veuve et à sa fille.

— Voyons ! Monsieur Léonard, je sais ce que je dis. Je ne crois pas être atteint de folie, répliqua le garde-chasse en haussant un peu le ton et fixant son œil d'aigle sur Cantal. Celui-ci, malgré son audace, n'osait plus regarder son interlocuteur. Cette révélation lui avait produit l'effet d'un coup de massue au front. Il hasarda timidement :

— Du reste, vous reconnaîtrez que Yann vivait comme le plus humble des paysans de Kerneven, et s'il avait possédé d'aussi grands revenus que vous voulez bien le dire, il me semble...

— Comment, interrompit Jean-Marie, il ne vous a pas dit, à vous, son notaire, pourquoi il tenait à vivre pauvrement, malgré ses millions ?... Vous m'étonnez ! Eh bien !... un jour, nous fûmes pris, à notre retour par un cyclone au milieu de l'Océan. Tout craquait à bord ; notre navire allait sombrer. Yann fit vœu, alors, de ne jamais profiter de ses richesses si lui et ses compagnons arrivaient sains et saufs sur le sol natal ! Et vous savez ce qu'est un serment de Breton !

— Encore une fois, toutes ces histoires

ne prouvent rien. Vous pensez bien que si Yann avait amassé autant d'or que vous le dites, je serais le premier à le savoir.

Léonard se leva, comme pour congédier cet embarrassant visiteur.

Mais celui-ci ne bougeait pas. Regardant toujours le notaire dont il épiait le moindre geste, il se mit à ricaner.

— Qu'est-ce qui vous fait rire ? demanda Cantal, agacé.

Se levant, à son tour, le vieux marin s'approcha de M^e Léonard, et avec une familiarité qu'il ne se serait pas permise en d'autres moments :

— Et mon héritage à moi ? demanda-t-il.

— Votre héritage ?... Je ne comprends pas.

— Oui... la petite fortune que m'a léguée mon ami Yann, reprit Jean-Marie en cessant de sourire. Qu'en avez-vous fait ? Elle est avec le reste, sans doute !

— Que dites-vous ? misérable, éclata le notaire. Vous osez m'accuser...

— Calmez-vous, Monsieur Cantal. Si j'ai pris le temps de vous raconter l'histoire du père de Kergaroul, c'était pour vous prouver que j'étais au courant de tout. Ah ! vous comptiez sans moi ! Vous ignoriez que Yann n'avait pas de secret pour moi. Vous espérez aussi simplement capter l'héritage qu'attendent encore les dames de Kergaroul ! Vous n'avez pas été adroit.

— Sortez d'ici, rugit Léonard, vous êtes un menteur... Vous venez me faire chanter... Mais je saurai...

— Taisez-vous, misérable voleur ! dit Le Coadec, en empoignant le bras du notaire.

Celui-ci bondit vers la table où il prit dans un tiroir son revolver qu'il braqua sur le garde-chasse. Mais, encore leste, malgré ses cinquante ans, Jean-Marie sauta sur l'arme qu'il arracha des mains du triste personnage.

— C'est moi qui devrais vous tuer maintenant, vous que tout le monde respecte ici et qui êtes l'être le plus vil, le plus abject de la terre. Dites que ce n'est pas vous qui avez assassiné Yann de Kergaroul, à la « Falaise » !

— Vous mentez !... Vous mentez !...

Léonard, les yeux hors de la tête, regardait autour de lui, redoutant l'entrée subite de quelque valet qui aurait pu entendre ces terribles accusations.

— Vous n'avez donc pas vu une ombre se dresser derrière un buisson à quelques pas de vous, au moment où vous veniez d'atteindre votre victime sous le menton ?

— C'est faux !... C'est faux !... Sortez... ou je vous fais chasser... et je...

— Si vous n'avouez pas votre crime, dit froidement le garde-chasse, je presse la détente. Je le jure sur les cendres de ma mère.

En même temps Jean-Marie mettait le notaire en joue.

Celui-ci s'affaissa dans un fauteuil, et, pâlisant jusqu'aux yeux, balbutia à voix basse :

— Puisque... vous... avez vu...

Le Coadec enleva aussitôt les balles du revolver et jeta brutalement l'arme sur la table, au milieu des paperasses.

— Maintenant, je me retire, dit d'un ton résolu le brave homme, et en gagnant la porte il lança ces mots :

— Vous entendrez parler de moi !

Léonard se redressa soudain et arrêta par le bras son accusateur, il lui dit dans les yeux avec une sorte de ricanement :

— Allez ! je ne vous crains pas !... Vous pouvez dire partout, même à la justice, que je suis l'assassin du père Yann. On ne vous croira pas.

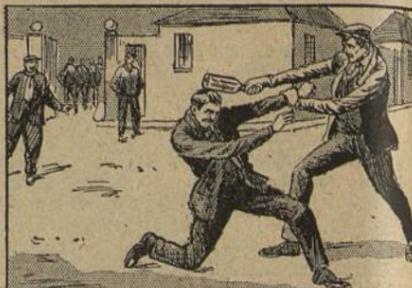
... Mais en revanche, prenez garde à vous !

(Lire la suite au prochain numéro.)

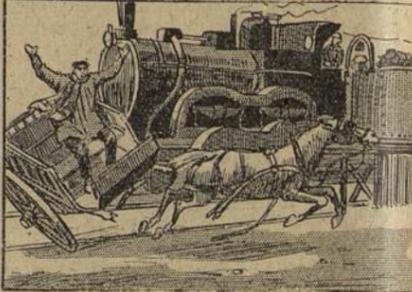


DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

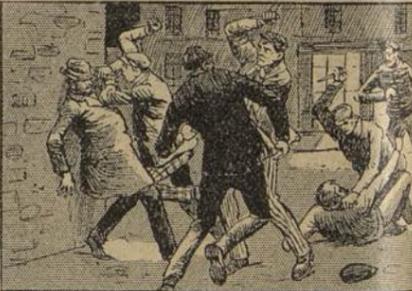
UNE IDÉE BIZARRE. — Rue de Paris, dans un débit un charretier se prit de querelle avec un consommateur. Mais celui-ci, peu soucieux d'avoir une affaire, tourna le dos à son interlocuteur et s'éloigna. L'autre eut une idée vraiment bizarre. « Tu ne veux pas le battre, dit-il à son adversaire tant pis ! Alors, je vais me « piquer » moi-même. Et, ce disant, sortant son couteau, il se le planta dans le ventre. Il allait recommencer quand on le désarma. Il était, toutefois, dans un état si grave qu'on dut le transporter à l'hôpital Saint-Antoine. MONTREUIL-SOUS-BOIS.



A COUPS DE BOUTEILLE. — Au sortir d'une usine dans laquelle il travaillait, deux ouvriers se sont pris de querelle au sujet d'une futile question de travail. Soudain, l'un d'eux saisissant une bouteille qu'il avait dans sa poche, en frappa l'autre sur le crâne avec tant de rage que le malheureux roula sur le sol dans un état épouvantable. On dut le transporter de suite à l'hôpital. PRE-SAINT-GERVAIS.



UN TRAIN CONTRE UNE CHARRETTE. — Avec un retard d'une heure, un train passait au passage à niveau qu'il précède la gare. Par une erreur du garde-barrière, le passage à niveau n'était pas fermé. A ce moment arrivait une charrette. Celle-ci fut tamponnée par le train et réduite en miettes. Le conducteur fut grièvement blessé, tandis que le cheval, débarrassé par le choc, s'enfuyait à travers champs. EPERNON.



SANGLANTE BAGARRE. — Attablés dans un débit de zone, trois hommes se prirent de querelle avec un consommateur. Quand ils sortirent, ils furent assaillis par les amis de celui-ci. Une bagarre éclata et les apaches frappèrent les trois hommes à coups de couteau. L'un d'eux fut atteint de trois graves blessures. BICÈTRE.

M. LE JUGE DE PAIX. — Le parapluie du général !

LA FEMME PARAPHIN. — Oui, monsieur le président. C'est le roi Louis-Philippe lui-même qui le lui avait offert à la suite d'une charge brillante de cavalerie. On peut consulter l'histoire.

Le cocher semble ébranlé et commence à espérer qu'il rentrera peut-être dans son argent. A ce moment un collègue vient lui parler à l'oreille.

Il paraît que la veuve Paraphin a eu la même aventure avec seize ou dix-sept conducteurs de chars numérotés qui, eux, craignant les quolibets de leurs camarades, n'ont pas osé se plaindre.

A tous elle a « posé un parapluie ».

La veuve Paraphin est condamnée à payer à Beurdanchois ses dix heures de voiture, plus les vingt francs qu'elle lui a empruntés. Quant aux trente-six francs quarante dépensés par le cocher en noces et festins, et à la note du médecin et du pharmacien, c'est une autre paire de manches. Ça lui reste pour compte.

Le Greffier.

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne

PAR MICHEL ZÉVACO

LXXIII

LE FRÈRE DE VALENTINE (Suite.)

Jean Nib contemplait sans émotion cette somme énorme dont la vue, quelques jours auparavant, l'eût affolé. Et ce n'était même pas de l'indifférence qu'il y avait dans son regard, c'était presque de l'hostilité.

— Edmond, disait le baron continuant une conversation commencée depuis deux heures, avant de nous séparer, convenons une dernière fois de nos faits et gestes, car la moindre fausse manœuvre aboutirait à ton arrestation... et à ma mort !

A cette pensée que son fils pouvait être arrêté, le baron frémissait de tout son être.

— Il est certain, mon père, dit Jean Nib, que je ne puis rester ici une minute de plus ; je n'y suis que trop resté. Moi aussi, voyez-vous, je voudrais vivre un peu...

— Pauvre enfant !... Pauvre enfant !... Il y eut une minute de sombre silence, puis le baron reprit :

— Il y a deux millions dans cette sacoche ; j'en prendrai un à tout hasard, tu prendras l'autre. Maintenant, voici une valeur de quatre millions payables à vue et au porteur par la maison Johnson et Co de New-York ; voici une valeur encore de quatre millions payables de même par la maison Custodi, de San-Francisco. Le reste n'est pas liquidé, mon Edmond, et il faudra bien encore un mois pour cela ; ce reste monte à douze millions environ... Tu prendras les deux valeurs de New-York et San-Francisco... Tiens, prend-les tout de suite. Ça éclaircira la situation.

Jean Nib prit les deux papiers que lui tendait son père, les plia et les mit dans sa poche.

— Maintenant, ajouta le baron, partageons ces deux millions de billets. Si je garde un million, mon fils, il faut que tu saches tout de suite pourquoi. Gérard... ton malheureux frère...

— Oui, mon père. Et laissez-moi ajouter : un million, ce n'est pas assez. Si Marie Charmant... je veux dire si Valentine est de mon avis, avec votre permission, nous ferons quatre parts du tout : une part pour vous, mon père, une pour Gérard, une pour Valentine, une pour moi.

— Ce sera à examiner plus tard... Ah ! s'il n'y avait pas Lise !... Mais il y a Lise ! Et Lise aime ce misérable...

— Mon père...

— Elle aime Gérard, reprit le baron en soupirant, et pour elle, pour cette enfant si pure, pour cet ange de dévouement et de bonté, il faudra tenter la rédemption de Gérard !... Quoi qu'il en soit, partageons toujours ceci...

— Si vous le permettez, mon père il vaut mieux que cette somme toute monnayée demeure en vos mains. Il suffira que je preme cinquante mille francs...

— Tu crois ?...

— J'en suis sûr, mon père.

Il n'y avait pas de discussion entre eux. Ce que l'un désirait, l'autre l'adoptait aussitôt.

Déjà, Edmond avait pris dans sa sacoche cinquante billets de mille francs et le baron alla renfermer le reste dans une armoire de son cabinet.

— Maintenant, dit-il, convenons des choses essentielles.

— Voici, mon père, à quoi j'ai pensé : il me faut huit jours pour retrouver Marie Charmant... Je veux dire ma sœur Valentine. Si, dans huit jours, je ne l'ai pas retrouvée, c'est qu'elle est morte.

Le baron pâlit, mais ne dit rien. Seulement un long frisson douloureux l'agita.

Quant à Jean Nib, il avait prononcé ces mots avec la suprême indifférence

du désespoir... car s'il ne retrouvait pas Marie Charmant, il ne retrouverait pas non plus Rose-de-Corail.

Et s'il ne retrouvait pas Rose-de-Corail, il était décidé à se faire sauter la cervelle.

Il est à remarquer ici que dans toute cette période, Edmond d'Anguerrand ne parla pas de la fille des fortifs. Si elle était morte, il mourrait lui-même... S'il la retrouvait, il verrait alors comment, à quel moment et dans quelles circonstances il pourrait la présenter à son père... à sa famille comme la femme sans laquelle la vie n'avait pas de sens pour lui.

Mais, s'il n'en parlait pas, Jean Nib n'eut pas une minute de sa pensée qui ne fût consacrée à elle.

Et tandis que son père énumérait les millions lui, songeait :

— Pauvre gosse ! Avoir tant trimé avec moi, avoir tant souffert pour moi, et finir juste au moment où j'aurais pu lui donner un peu de bonheur !...

Ce désespoir était la seule chose qu'il cachât à son père. Ou plutôt cela s'était pétrifié en lui, et l'idée d'en parler ne lui venait même pas.

— Mon père, reprit-il, laissons de côté la supposition où je ne retrouverais pas Valentine. Car, alors, je reviendrais vous voir ici même. Je suppose que je la retrouve, donc. Je vous fais aussitôt prévenir, et je m'embarque avec elle pour New-York où nous vous attendons : est-ce bien cela ?

— Oui. Pendant ce temps, je verrai Lise. J'aurai avec Gérard un entretien suprême. Si les choses tournent comme je l'espère, Gérard et Lise s'embarqueront à leur tour ; puis, enfin, moi le dernier. Et je viendrai vous rejoindre à New-York...

— Eh bien, mon père, nous n'avons plus qu'à nous dire au revoir.

— Oui, oui, balbutia le baron, mais es-tu bien sûr, au moins, pendant ces quelques jours...

— De dépister la police ? fit Jean Nib avec un sourire terrible. Soyez tranquille, mon père !...

Les deux hommes étaient debout, frémissants, se contraignant l'un et l'autre à une apparence de calme. Il y eut une longue étreinte de ces deux poitrines où deux cœurs malheureux battaient à l'unisson.

Puis, brusquement, Jean Nib s'arracha des bras de son père.

Lorsqu'il se retrouva dans la rue, Jean Nib marcha longtemps au hasard, d'un pas calme et mesuré, songeant à une foule de choses qui, toutes, se résumaient dans ce nom :

Rose-de-Corail !

Jean Nib portait dans sa poche huit millions en deux valeurs payables à vue et au porteur par deux banques, les plus solides de New-York et de San-Francisco. Jean Nib portait en outre cinquante mille francs en billets de banque. Rien ne lui était donc plus facile que de gagner l'Amérique et d'y toucher la somme énorme que représentaient ces deux chiffons de papier.

Jean Nib qui n'était rien... rien qu'un gosse, un malheureux sans père ni mère, devenu l'un des plus redoutables bandits de la pègre parisienne, venait de se retrouver un nom et une famille. Il s'appelait Edmond d'Anguerrand, ce qui était un des plus beaux noms de l'armorial français. Il avait un père qui lui apparaissait, malgré son crime passé, le meilleur des pères. Il avait une sœur qu'il avait vue, à qui il avait parlé, qu'il avait pu apprécier, et qu'il avait jugée charmante.

Donc, Jean Nib était riche, plus riche que dans ses rêves d'escarpe il n'eût jamais osé l'espérer. Riche, avec un des noms les plus honorables. Il avait une famille. Il était jeune. Il était beau. Il avait tout ce qui, à son âge, peut faire concevoir la vie comme un bienfait.

Et Jean Nib ne songeait ni aux millions, à la magnifique fortune qu'il portait, ni aux jouissances du luxe qu'il pouvait désormais se permettre, ni qu'il avait un nom, un père, une famille...

Jean Nib songeait à Rose-de-Corail. Jean Nib se disait :

— Si je ne retrouve pas Rose-de-Corail, je me tuerai !...

Et ce fut justement au moment où il s'affirmait qu'il voulait mourir qu'il se prit à songer à son père.

— Si je ne retrouve pas Rose-de-Corail, c'est que je ne retrouverai pas Marie Charmant, c'est-à-dire ma sœur Valentine, la fille du baron. Quel coup pour ce malheureux homme... mon père !... Quoi ! Il aura été sur le point de revoir sa fille, et sa fille meurt sous le couteau d'une brute !...

Il tressaillit, s'arrêta, et portant la main à son front :

— Une brute !... Biribi !... Oui, une vraie brute sanguinaire... mais moi ! qu'est-ce donc que j'ai été ?... qu'est-ce ce donc que je suis en somme ?... Et ce que j'ai été, ce que je suis, mon père l'oublie ! Avec quelle tendre délicatesse, avec quels soins touchants il essayait de me prouver que ce n'était pas ma faute !... Oh ! si Valentine est morte, à l'heure même où il croira du moins avoir cette consolation qu'il lui reste un fils, ai-je le droit de me tuer ?...

Longuement Jean Nib débattit cette question avec lui-même. Il se disait :

— Il lui reste Gérard... ce frère !... cet homme que j'ai failli tuer ! cet être qui m'épouvante, qui me fait horreur ! Gérard qui est venu me trouver dans le bouge des fortifs pour me proposer d'assassiner ma sœur et mon père !... Non, non ! Il ne resterait pas Gérard pour mon père... Si je meurs, le baron sera seul au monde, et nul parmi les vivants n'aura eu pitié de lui, pas même moi !... Je vivrai !... O ma Rose-de-Corail, je vivrai pour porter ton deuil dans mon cœur... et pour consoler celui qui n'aura plus que moi sur terre !...

Et Jean Nib ne songeait pas, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui-là était mort de misère, mort de faim et de froid, mort tout enfant, comme était mort son fils à elle.

Contre Edmond d'Anguerrand, elle ne pouvait rien. Mais elle se disait que, selon toute probabilité, celui

Biribi eut un bond, écarquilla les yeux, ouvrit la bouche, puis gronda : — C'est-y qu'vous voulez m'envoyer faire connaissance avec Deibler, que vous m'demandez ça !... — Imbécile ! Est-ce que la rousse connaît ton écriture ?... — Non ! C'est vrai, pourtant !... — Eh bien, écris... Écris ! fit-elle avec un grondement soudain qui fit pâlir le misérable. Écris, et songe bien que si je veux te livrer, je n'ai pas besoin d'écrire, moi !...

Biribi baissa la tête. Il était livide et regardait La Veuve en dessous. — Quoi qu'y faut qu'j'écrive ? — La Veuve réfléchit une minute, puis dicta :

« A monsieur le chef de la sûreté, à la préfecture de police, boulevard du Palais, Paris. »

Biribi écrivit. Sa grosse écriture maladroite et grossière tremblait, et, tout en écrivant, il grommelait des blasphèmes. Mais il obéissait !...

La Veuve continua à dicter : « Monsieur le grand chef, « Vous me connaissez pas ; moi je vous connais pas non plus, et j'espère jamais avoir l'occasion de faire votre connaissance... »

— Ca, c'est tapé ! rugit le rire de Biribi soudain réconcilié avec l'idée d'écrire à la police.

— Alors, continuons, fit La Veuve avec un sourire... »

« Seulement, malgré que je vous connaisse pas, j'ai entendu parler de vous comme d'un homme tout à fait bon, tout ce qu'il y a de mieux en fait de bonté. Et comme je sais que vous êtes très embêté, je vous écris à seule fin de vous soulager de vos ennuis. Quoi qui vous embête, monsieur le grand chef ? C'est de pas pouvoir mettre la main sur le nommé Charlot, un rude type, c'est vrai, mais aussi, pourquoi qui m'a fait des misères ?... »

— C'est pas vrai ! Je l'connais pas ! interrompit Biribi.

— Écris toujours !... »

« Voilà, monsieur le grand chef. Ça apprendra à Charlot à se payer ma poire. Je vais donc manger le morceau, et vous dire tout ce que je sais. Primo d'abord, Charlot s'appelle pas Charlot. Y s'appelle comte de Pierfort et baron Gérard d'Anguerrand, excusez du peu !... Voilà ! Maintenant, si vous voulez le pincer, vous n'avez qu'à aller faire un tour du côté de Brest, dans un endroit qui s'appelle Prospoder. C'est là qu'il doit se terrer. S'il n'y est pas, en tout cas, fourrez-vous bien dans le ciboulot que vous n'avez qu'à pister le baron d'Anguerrand. Voilà ! Ça apprendra à Charlot à ne pas me payer mon compte. »

« J'ai bien l'honneur, monsieur le grand chef, de bien vous saluer, et vous comprendrez, j'espère, que je signe pas mon nom. »

— Ca, c'est tapé encore ! fit Biribi. — Tu vois que ça n'était pas difficile. Écris l'adresse.

— Voilà, dit Biribi.

La Veuve plia l'étrange lettre, la mit sous l'enveloppe et ajouta :

— Maintenant, va jeter ça dans une boîte quelconque. Autant que possible à la Bourse.

— Et après ?

— Après, tu viendras me retrouver ici.

Biribi exécuta ponctuellement les ordres de La Veuve : il descendit jusqu'à la Bourse et jeta dans la boîte la lettre destinée au chef de la sûreté.

Il était environ trois heures du matin lorsqu'il regagna la maison Tricot.

La Veuve l'attendait, soutenue contre la fatigue par l'indomptable énergie de sa haine.

— Ça y est, dit le bandit après avoir fait un signal convenu. Maintenant, La Veuve, à mon tour de vous demander quelque chose.

— Parle.

— Vous me donnez de l'argent tant que j'en veux, c'est très bien. Je deviens un vrai milord, c'est très bien. Y a pas à dire, vous raguez dur et ferme. Mais c'est pas tout ça. Vous m'avez promis autre chose. J'ai des peines de cœur, moi. Tiens ! pourquoi pas ?

La Veuve, silencieuse et sombre, considérait avec une terrible satisfaction la hideuse physionomie de l'escarpe qui, assis à califourchon sur une chaise, se caressait le menton. Elle voyait parfaitement où il voulait en venir.

— Toi ! des peines de cœur ! fit-elle pour l'exciter.

— Appelez ça comme vous voudrez, gronda Biribi, mais vous m'avez dit : « A toi les deux gosses ! » Et je viens réclamer mon dû. La galette, ça a du bon, je ne dis pas, et je ne crache pas dessus ! D'abord, où qu'il est, celui qui crache sur la galette, rupin ou pégriot ? Qu'on me l'exhibe !... Mais faut pas oublier le cœur, que diable !

— Tu as raison, dit La Veuve avec un sourire atroce, le cœur a ses droits.

— L'amour, quoi !... ricana Biribi.

— L'amour... oui... l'amour, murmura La Veuve avec un tel accent de haine que Biribi cessa de rire. L'amour, l'argent ! C'est avec ces deux choses-là que les rufians de la haute, les bandits à masques d'honnêtes gens, pires que toi, ignoble escarpe... »

— Patience, mon petit !

— Et de la bouquetière ! acheva Biribi. Il me la faut. Je les veux. Vous me les avez données. Elles sont à moi. C'est ma part. Alors, je viens vous dire : Quand est-ce que vous allez me donner la clef de la cambuse ? Est-ce cette nuit ? Ou bien, faudra-t-il que j'enfonçe d'un coup d'épaule la porte que vous fermez sur elles ?

— Patience, te dis-je !

Biribi s'était levé. Ses joues tremblaient. Ses poings monstrueux se crispèrent. Une flamme jaillissait de ses prunelles. Il gronda d'une voix rauque :

— Tout de suite !...

— Calme-toi, Biribi, dit tranquillement La Veuve. Ce qui est dit est dit. Tu les auras. Mais si tu essayais de te rebiffer, tu me connais, n'est-ce pas ? J'ouvrirais aux deux petites, et je les

sonner. Si elle refusait à Biribi la satisfaction qui lui était due, si elle ne lui livrait pas encore les deux malheureuses jeunes filles promises à sa perversité, si elle excitait sa passion brutale pour la contenir ensuite et l'exciter à nouveau, c'est qu'elle avait besoin de Biribi pour une œuvre dernière, c'est qu'elle voulait le tenir.

— Écoute, dit-elle lentement, je suis sur le point de quitter Paris et peut-être la France... »

— Bah !... Quoi que j'vas devenir alors, moi ?

— Ne crains rien, Biribi. Tu as déjà touché beaucoup d'argent. Mais sache que si tu m'obéis jusqu'au bout, une somme de cinquante mille francs t'est réservée.

— Cinquante mille balles ! gronda le bandit émerveillé et oubliant déjà que, la minute d'avant, il avait été sur le point d'étrangler La Veuve. Vrai ! Vous feriez ça pour moi ?...

— Je ne le ferais pas. C'est fait. L'argent est déposé quelque part. Au moment voulu, tu n'auras qu'à le prendre.

— Comment ça ?

— Je te le dirai. Je te dirai l'endroit. Tu n'auras qu'à y aller et à prendre.

L'escarpe, sous ce rapport, avait dans La Veuve une confiance absolue. Il fut convaincu qu'elle disait la vérité, — et il ne se trompait pas.

— Avec cette somme, reprit La Veuve, tu pourras à ta guise devenir un honnête homme, l'établir... Bon, bon, si ça ne te plaît pas, tu pourras avec ça filer à l'étranger, ou enfin rester à Paris et entreprendre ce que tu voudras. Ça ne me regarde pas. Par la même occasion, et au même moment, tu feras de la bouquetière et de Rose-de-Corail ce que tu voudras. Ça ne me regarde toujours pas.

— Cinquante mille francs ! répéta Biribi avec un sourd grondement.

— Seulement, voilà : le plus difficile reste à faire.

— Bon ! grommela l'escarpe avec un blasphème de désappointement. Qu'est-ce qu'il y aura à faire ?

— Comme je te le disais, je vais quitter Paris. Où je vais aller ? Tu n'as pas besoin de le savoir. Seulement, je ne veux pas partir seule. Je veux emmener avec moi... »

— La gosse de tout à l'heure ?...

— C'est ça. Je veux partir avec Lise. Une supposition que ce soit ma fille... Eh bien, je ne partirais pas sans elle, n'est-ce pas ?

La Veuve prononça ces mots d'un ton si menaçant que Biribi songea :

— Je ne voudrais pas être dans la peau de la gosse, vrai ! Quoi qu'elle va en faire ?... Tonnerre ! J'ai idée que ce sera quelque chose de soigné !...

— Eh bien ! reprit La Veuve, puisque je ne veux pas partir sans elle, et que, peut-être, elle ne m'accompagnerait pas de bonne volonté, j'ai complé sur toi pour me l'amener.

— Et c'est tout ?...

— C'est tout !

— Vous disiez que c'était difficile ?

— Tant mieux si la chose te paraît possible et facile, gronda La Veuve. Convenons donc de ce qu'il y a à faire. Car je ne pourrai peut-être pas te voir pendant deux ou trois jours. Écoute-moi attentivement. Tous les soirs, tu passeras devant ma fenêtre, celle qui donne sur la route. Tant que tu ne la verras pas éclairée, rien à faire, tu comprends ?... Tu ne bouges pas.

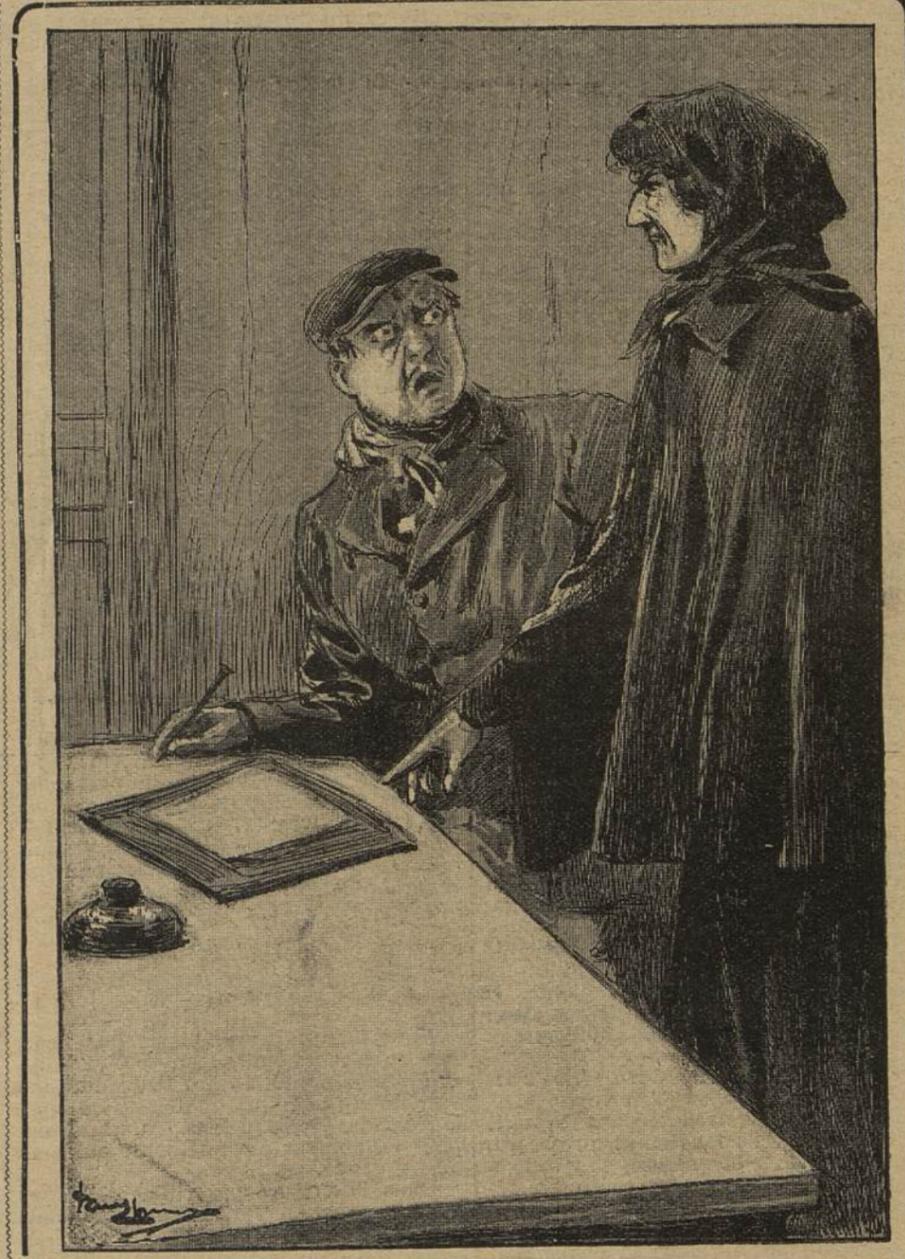
— J'ai compris. Fenêtre noire, rien à faire.

— Bon. Le soir où tu verras de la lumière, ce sera le moment d'agir. Te rappelleras-tu bien cela ?

— Le soir où je verrai de la lumière chez vous, à la fenêtre qui donne sur la rue, je me dirai : « C'est à cette heure que je marche !... »

— Bon ! fit La Veuve avec un geste de sombre satisfaction. Alors, tu attendras qu'il soit à peu près onze heures, pas avant, tu comprends ? Si tu allais te tromper de jour ou d'heure !... Mais non ! Tu songeras qu'il y a cinquante mille francs au bout !... Donc, vers onze heures, tu prends la gosse, tu la lies, tu la bâillonnes, tu la mets dans une voiture, et tu files sur Saint-Denis. Au delà de Saint-Denis, à l'endroit où la route coupe la ligne du chemin de fer, tu l'arrêteras. Il faudra que tu y sois vers une heure du matin au plus tard.

(Lire la suite au prochain numéro.)



○ ○ FLEURS DE PARIS. — « Écris ! dit la Veuve. — A ma gigolotte ? » ○ ○
○ ○ ○ ricana Biribi. — Non, à la rousse ! » Biribi fit un bond. ○ ○ ○

— Dites donc, La Veuve, vous gênez pas ! essaya de plaisanter le gredin.

— C'est avec ça, continua Jeanne Mareil sans l'entendre, que les sacripants dorés écrabouillent les misérables comme moi, assainissent les cœurs comme le mien. Ah ! seigneur ! seigneur Dieu !

Qui donc fera le dénombrement des saloperies, des crimes, des effroyables crimes qui, tous les jours, à toute heure, se commettent avec ces deux choses : l'amour et l'argent. Qui donc déchirera le voile dont se couvre la scélératesse humaine et mettra à nu le chancre qui dévore l'humanité !

— Ben !... Ben !... bégaya Biribi, vous en avez de bonnes, La Veuve ! Est-ce que ça vous prend souvent, dites donc ?...

La Veuve haussa les épaules, ravala le flot d'amertume qui, de son âme ulcérée, montait à ses lèvres, et dit :

— Tu as raison. Des bêtises, tout ça. Alors, tu es amoureux, toi ?

— De Rose-de-Corail, oui ! dit brutalement l'escarpe. Il me la faut.

ferais filer... et si tu essayais de me faire du mal... à moi... je crierais, Tricot irait chercher la rousse, et tant pis !... sans compter que je me défendrais !

Biribi, qui s'avangait sur La Veuve, s'arrêta court devant le revolver que, d'un geste paisible, La Veuve braquait sur lui.

— C'est pour rire, bégaya-t-il, la langue épaisse, en essayant son front couvert de sueur. On patientera, La Veuve ! Reste à savoir combien de temps encore ?

— Je te demande trois jours, deux jours peut-être. Est-ce trop ?

— Trois jours, ça va ! grogna Biribi. Et l'autre ?...

— Quelle autre ?

— La gosse que nous avons amenée tout à l'heure... »

La Veuve s'était assise. Elle avait pris dans ses mains son front brûlant. L'autre !... Lise !... Dans toute cette hideuse conversation qu'elle venait d'avoir avec l'escarpe, elle n'avait fait qu'y

Paul de
Cinq mi
tallée dans
de la gare.
Une fois
montre et
fallait à M
rue du R
battre les
rôle de mar
et une voi
gaison de
rue du Ru
Elle ava
cela une h
quatre qua
Une dem
qu'elle éta
ses regard
devait app
Cependa
qu'elle att
en même t
à ce coin d
d'un insu
faisait friss
Elle étai
quand tou
C'était
Et rien
Pas de
Rien.
Diana se
— Il n'
gistres, m
Un insta
— Eh b
s'élançant
vous ne ra
— Rass
— Il vo
dévorant l
— Non.
— Mais
lez, vous
d'anxiété !
— D'ab
à son succ
— Ah !
— Ma p
ser à cet h
je l'ai ente
« C'est extr
qui est bie
— Et p
missante
— Et p
n'avait plu
La comb
— Mon
t-elle.
— N'ay
son précéd
— Vend
— A un
dont voici
— Voye
Els lui
« Martin
quiniers, S
— Allez
et achetez
tous les reg
me suffit ;
pourva qu
Un qua
Diana, Pa
trouvé une
la rue de
* Voir l'œ

MONSIEUR LUBIN & C^{IE}

Grand Roman policier *

PAR CONSTANT GUÉROULT

PREMIÈRE PARTIE

Les Vengeurs

XVII

RUE DU RUISSEL. (Suite.)

Paul de Linas partit.

Cinq minutes après, Diana était installée dans une des chambres de l'hôtel de la gare.

Une fois là, elle regarda l'heure à sa montre et se mit à calculer le temps qu'il fallait à M. de Linas pour se rendre à la rue du Ruissel, entamer l'affaire, débattre les prix, afin de bien jouer son rôle de marchand, se procurer un homme et une voiture pour emporter cette cargaison de registres, et enfin revenir de la rue du Ruissel à l'hôtel de la gare.

Elle avait calculé qu'il fallait pour tout cela une heure et demie et il en était quatre quand Paul l'avait quittée.

Une demi-heure s'était à peine écoulée qu'elle était déjà à la fenêtre, plongeant ses regards vers le point de la rue où devait apparaître Paul de Linas.

Cependant, avec quelque impatience qu'elle attendit son retour, elle redoutait en même temps de l'apercevoir trop tôt à ce coin de rue, car elle eût vu là le signe d'un insuccès dont la seule pensée la faisait frissonner.

Elle était là depuis trois quarts d'heure quand tout à coup elle jeta un cri.

C'était Paul de Linas qui revenait.

Et rien derrière lui !

Pas de voiture chargée.

Rien.

Diana se sentit défaillir.

— Il n'a pas voulu vendre ses registres, murmura-t-elle.

Un instant après, Paul était près d'elle.

— Eh bien ? s'écria la jeune femme en s'élançant vers lui, pâle et tremblante, vous ne rapportez rien, il n'a pas voulu ?

— Rassurez-vous, Madame.

— Il vous les a vendus ? s'écria Diana, dévorant Paul du regard.

— Non.

— Mais, qu'est-ce donc ? Parlez, parlez, vous voyez bien que je meurs d'anxiété !

— D'abord Vautier n'est plus là ; c'est à son successeur que j'ai eu affaire.

— Ah !... après ?

— Ma proposition a paru d'abord causer à cet homme une profonde surprise ; je l'ai entendu murmurer plusieurs fois :

« C'est extraordinaire, c'est trop fort, voilà qui est bien étonnant. »

— Et puis ? murmura Diana toute frémissante.

— Et puis il a fini par me dire qu'il n'avait plus ses registres.

La comtesse devint affreusement pâle.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia-t-elle.

— N'ayant que faire des registres de son prédécesseur, il les a tous vendus.

— Vendus !... à qui ?

— A un marchand de vieux papiers dont voici l'adresse.

— Voyons !

Ells lui prit l'adresse des mains et lut :

« Martin, rue de la Renelle-des-Marouquinières, 8. »

— Allez, courez vite chez cet homme, et achetez-lui, à prix d'or, s'il le faut, tous les registres de l'année 1852 ; celle-là me suffit ; allez vite, je vous attends. Ah ! pourvu qu'il soit encore temps !

XVIII

VIEUX PAPIERS

Un quart d'heure après avoir quitté Diana, Paul de Linas, qui, cette fois, avait trouvé une voiture, s'arrêta au n° 8 de la rue de la Renelle-des-Marouquinières.

* Voir l'Œil de la Police n° 401 à 417.

Le rez-de-chaussée de la maison était en effet occupé par un marchand de vieux registres et de vieux papiers.

Le magasin consistait en une immense pièce, une espèce de halle, où des ballots de marchandises, superposés et rangés

Le marchand lui montra des montagnes de registres.

Paul comprit alors qu'il lui serait impossible de trouver ce qu'il voulait dans cette masse de marchandises.

— C'est que, dit-il, pour des raisons

Il reprit après une pause :

— Je n'en emporterai aujourd'hui qu'une douzaine dans la voiture qui m'a amené ici.

— A votre aise ; seulement je dois vous prévenir que, si vous choisissiez, ce serait plus cher que si vous preniez tout cela en bloc.

— Je tiens justement à choisir.

— Comme il vous plaira.

Le marchand, lui aussi, avait flairé un mystère, et, sans chercher à se l'expliquer, il comptait bien en tirer parti.

Paul de Linas se mit à remuer cette masse de vieux registres sales et poudreux, se demandant avec inquiétude s'il allait y trouver ceux de l'année 1852.

Il les trouva enfin, et d'autant plus facilement que tous ces registres étaient divisés par années puis ceux de chaque année réunis et liés ensemble.

— Je prends ceux-ci, dit Paul, ils me paraissent en bon état.

— Fort bien, dit M. Martin après avoir regardé l'étiquette qui portait l'indication de 1852.

— Eh bien, demanda Paul, combien ce lot ?

— Je vous le répète, du moment que vous choisissez, ça change tout à fait les conditions.

— Enfin ?...

— Je ne peux pas vous donner ces douze registres à moins de dix francs.

— Le lot ?

— Non, le registre.

— Peste ! Monsieur Martin, s'écria Paul, stupéfait.

— C'est comme ça, dit tranquillement le marchand.

— Cent francs ! Savez-vous, Monsieur Martin, que pour ce prix, j'aurais douze registres neufs et magnifiques ?

— Je n'en disconviens pas, répliqua le Normand que cet argument n'embarassa nullement ; mais, puisque vous en cherchez des vieux, ce n'est pas des neufs qu'il vous faut.

— Ah ! le vieux retors ! murmura Paul de Linas.

Il reprit à haute voix :

— Allons, vous rabattrez bien quelque chose, Monsieur Martin ?

— Je n'en rabattrai pas ça, répondit le père Martin en faisant claquer son ongle contre une de ses dents.

— Allons, je les prends, dit Paul, pensant qu'il avait parfaitement joué son rôle de marchand et pressé d'ailleurs d'apporter à la comtesse ces registres qu'elle attendait avec tant d'impatience.

Il se hâta de payer et de faire transporter le ballot sur la voiture qui l'attendait à la porte.

— Hôtel de la gare, près la gare de la rue Verte, cria-t-il au cocher.

La voiture partit.

Comme il l'avait prévu, la comtesse l'attendait avec une impatience qui ne lui permettait pas de rester une minute en place.

Elle allait et venait dans sa chambre en balbutiant des paroles incohérentes, s'arrêtait brusquement, reprenait sa marche, se jetait sur un siège, courait à la fenêtre pour la quitter aussitôt, jetait des exclamations de désespoir, puis restait affaissée sous la violence de ses impressions.

Elle était à la fenêtre quand la voiture s'arrêta à la porte de l'hôtel.

— C'est lui ! murmura-t-elle.

Et, apercevant le ballot sur la voiture :

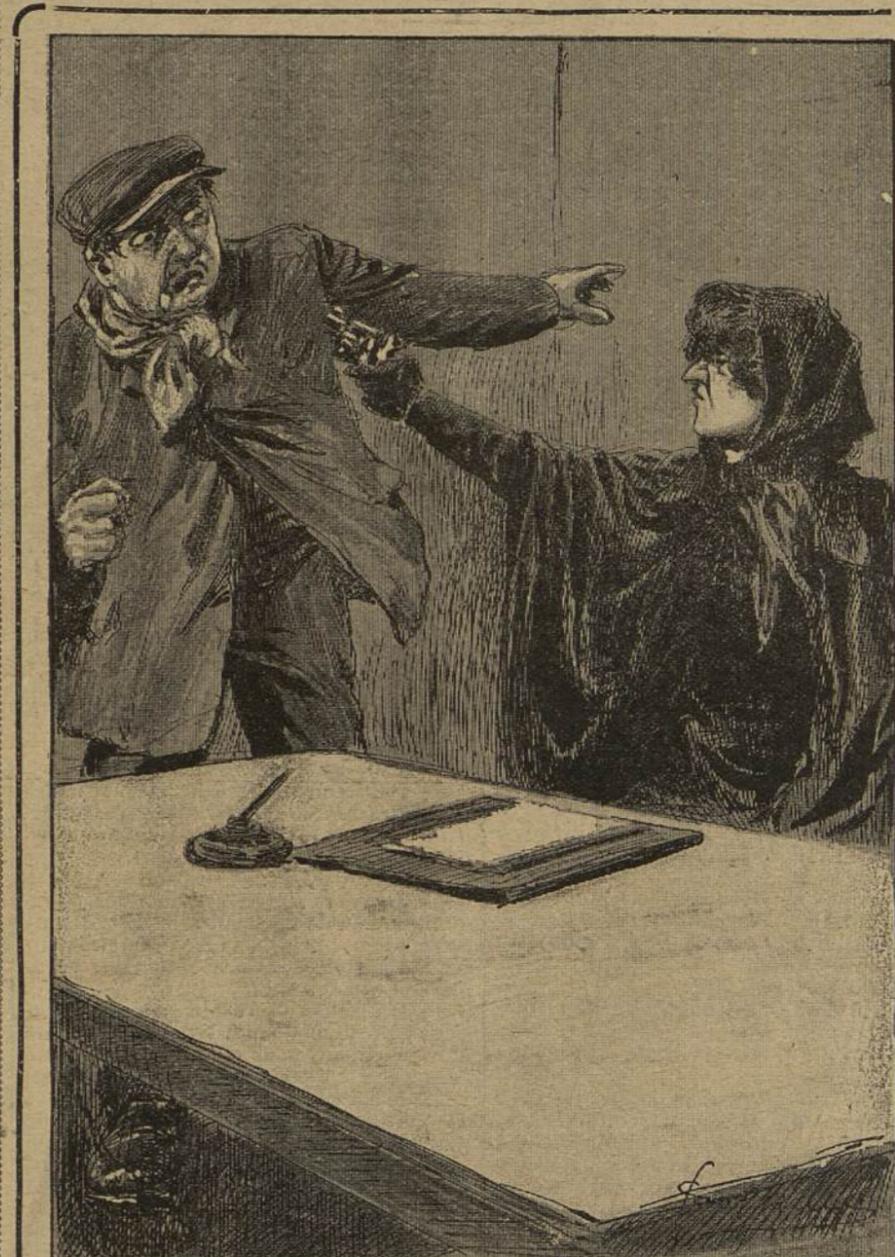
— Les registres ! les voilà !

Et, affolée, elle courut ouvrir la porte, comme si elle eût pu, de là, hâter l'arrivée de Paul de Linas.

Ce dernier arriva enfin, suivi d'un des garçons de l'hôtel portant sur ses épaules le ballot, qu'il déposa dans la chambre.

— C'est bien, merci, laissez-nous, lui dit Diana, en précipitant ses paroles et lui tenant la porte ouverte.

Le garçon la regarda avec surprise et sortit.



○ ○ FLEURS DE PARIS. — Bicibi, qui s'avancit sur la Veuve, ○ ○
○ ○ s'arrêta court devant le revolver qu'elle braquait sur lui. ○ ○

en files, formaient cinq ou six galeries sombres et d'un assez triste aspect.

Au bout de la principale galerie, faisant face à la porte d'entrée, s'élevait un petit bureau vitré.

C'était là que se tenait M. Martin.

De cet observatoire, il voyait entrer tous les clients.

Il se leva à l'aspect de M. de Linas et vint au-devant de lui.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, à la mine épaisse et indolente, où se trahissait l'expression de prudence fine et de quelque peu astucieuse particulière au négociant normand.

Malgré sa promesse d'agir sans comprendre, Paul avait dû réfléchir, dans l'intérêt même de la comtesse de Mursy.

Il y avait évidemment dans cette étrange affaire un mystère sur lequel était important de ne pas éveiller l'attention ; c'est pourquoi il déclara d'abord qu'il voulait acheter de vieux registres, jugeant dangereux de désigner ceux qu'il lui fallait.

qui ne m'ont pas été expliquées, car je ne suis qu'un intermédiaire dans cette affaire, ce que je cherche, ce sont des registres d'herboriste.

— Par exemple ! voilà qui est fort, dit le marchand en regardant le jeune homme avec la même expression de surprise que l'herboriste de la rue du Ruissel.

— Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? demanda Paul de Linas, espérant percer le mystère qui se cachait sous ces deux étonnements.

— Rien, oh ! rien, répliqua le marchand du ton le plus naturel.

Puis indiquant dans un coin un paquet de registres.

— Tenez ; voyez donc si ceux-là peuvent faire votre affaire ; ça vient justement de chez un herboriste.

Paul en ouvrit un au hasard et vit sur une couverture le nom de Vautier avec cette indication :

Herboriste, rue du Ruissel.

— Oui, cela pourra me convenir, dit-il.

— Enfin ! s'écria la comtesse, dans un élan de joie désordonnée.

Et, n'écoulant que son impatience, elle voulut dénouer elle-même les cordes qui liaient le ballot.

Mais elle s'aperçut bien vite qu'elle avait les doigts trop délicats pour une si rude besogne.

— J'ai les doigts plus solides que les vôtres, Madame, lui dit Paul; voulez-vous me laisser faire?

— Volontiers, mais hâtez-vous, je vous prie.

Le jeune homme se mit à l'œuvre et parvint, non sans peine, à défaire les nœuds des cordes.

Alors Diana s'agenouilla près des registres et, en proie à une émotion qui faisait trembler ses mains, se mit à examiner chaque registre l'un après l'autre, les empilant l'un sur l'autre, à mesure qu'elle les avait vus.

Ils étaient rangés dans un ordre parfait, c'est-à-dire en commençant par le mois de janvier pour finir par le mois de décembre.

Quand elle eut déposé sur le parquet les registres des quatre premiers mois, elle s'arrêta :

— Mai ! murmura-t-elle en arrêtant un regard troublé sur l'étiquette sur laquelle ce mois était inscrit.

Elle porta la main à sa poitrine et resta quelques instants dans cette position. Elle étouffait.

— Oui, reprit-elle à voix basse, mai, et puis après... après... juin ! le mois fatal, et au feuillet portant la date du 25 je vais trouver... Allons, dans une minute j'aurai arraché le redoutable feuillet et n'aurai plus rien à craindre.

Elle enleva le registre de mai, le posa sur les quatre autres et avança brusquement la main pour s'emparer de celui qui venait à la suite, c'est-à-dire le mois de juin.

Mais alors elle frissonna de tous ses membres.

C'était le mois de juillet qu'elle avait sous les yeux !...

— Oh ! ce serait affreux, murmura-t-elle ; mais non, il doit être là.

Elle les examina tous, mais en vain ; ce mois manquait. C'était le seul.

— Oh ! non, non, ce n'est pas possible ! s'écria-t-elle.

Et, avec une rapidité vertigineuse, elle recommença le travail qu'elle venait de faire, passant en revue tous les registres l'un après l'autre, les rejetant loin d'elle avec frénésie, puis recommençant encore, mais sans regarder à peine, sans voir, sans comprendre, avec une activité dévorante, machinale, si effrayante à voir, que Paul de Linas, épouvanté, s'écria tout à coup :

— Grand Dieu ! mais elle est folle ! Ce cri rappela brusquement Diana à elle-même.

Elle se leva lentement, et avec un calme plus effrayant que le délire auquel elle venait de se soustraire :

— Non, je ne suis pas folle, dit-elle au jeune homme, mais cela viendra, je le sens.

Puis, regardant froidement l'heure à sa montre :

— Il y a un train pour Paris dans vingt minutes ; partons.

— Mais ces registres ?

— Je n'en ai que faire, laissons-les là.

Cinq heures après Diana rentra à son hôtel.

— Madame la Comtesse, lui dit sa femme de chambre, voici un paquet qu'on vient d'apporter pour vous.

Restée seule, elle arracha les papiers qui enveloppaient ce paquet.

C'était le registre du mois de juin 1852, celui qu'elle n'avait pu trouver.

Diana croyait rêver.

— Arrachons le feuillet d'abord, dit-elle enfin ; je chercherai plus tard l'explication du mystère.

Elle courut au feuillet du 25 juin.

Il avait été arraché.

Et à sa place, était une feuille de papier sur laquelle étaient écrits ces mots :

« Deux heures trop tard, Madame la Comtesse ; ce registre a été acheté à trois heures rue de la Renelle-des-Marquonniers ».

XIX

UNE FIGURE DE CONNAISSANCE

Il était huit heures du soir quand un train de voyageurs entra dans la gare du chemin de fer d'Orléans.

Parmi les voyageurs qui descendaient des troisièmes, une jeune fille, d'une mise plus que modeste, presque misérable, et tenant à la main un petit paquet enveloppé dans un mouchoir, se dirigeait lentement vers la porte de sortie.

Ses traits pâles, tristes et réfléchis en ce moment, trahissaient l'habitude de la souffrance, de la résignation et de l'humilité.

Arrivée dans une grande salle où le public du dehors avait accès, elle vit tous les voyageurs venus par le même train qu'elle, accueillis, fêtés, embrassés par des parents ou des amis qui s'empres- sionnaires pour leurs bagages, les autres à faire approcher des voitures pour les transporter à leur domicile.

Et le bonheur épanouissait tous ces visages.

Elle seule était isolée.

Elle seule ne voyait venir personne à sa rencontre.

Elle seule enfin, au lieu de la demeure confortable où les autres allaient trouver une famille réunie à la lueur de la lampe et à la chaleur d'un grand feu, elle seule, frissonnant de froid sous sa robe de toile et regardant tristement la neige qui couvrait le pavé de la cour, murmurait tout bas :

— Et moi, où aller ? Où trouver un gîte ? Comment me guider dans ce Paris qui m'est inconnu et où je ne connais âme qui vive ?

Une larme roula dans ses yeux et ce fut la mort dans l'âme qu'elle quitta la grande salle et se dirigea vers la cour, sans savoir de quel côté elle allait tourner ses pas.

Elle s'était arrêtée, jetant à droite et à gauche des regards indécis, quand elle entendit une voix qui murmurait à son oreille :

— Geneviève.

Elle se retourna avec effroi.

Celui qui venait de prononcer ce nom était un petit vieillard qui n'avait rien d'effrayant.

Vêtu avec une propreté méticuleuse, chaussé de souliers vernis, immaculés, malgré la neige fondue qui couvrait le pavé, le menton rasé de frais, il avait un air calme et presque souriant qui ne pouvait qu'inspirer la confiance.

Mais la jeune fille ne connaissait personne à Paris et elle était sûre de n'avoir jamais vu ce vieillard ; ce fut donc avec un sentiment de crainte et de défiance qu'elle lui répondit après l'avoir examiné un instant :

— Vous me connaissez, Monsieur ?

— Oui, je vous connais, répondit le vieillard en baissant la voix ; vous êtes Geneviève Dorival.

Geneviève tressaillit.

— En effet, c'est bien mon nom, dit-elle stupéfaite.

Le vieillard reprit d'une voix plus basse encore :

— Et vous sortez de la prison de... La jeune fille se mit à trembler.

— Ah ! je comprends, murmura-t-elle avec une douloureuse émotion ; vous êtes de la police, on vous a prévenu de mon arrivée et vous venez pour... mon Dieu ! je ne sais pourquoi, mais je tremble.

Elle frissonnait en effet et ses traits pâles et maladifs exprimaient une profonde terreur.

— Rassurez-vous, pauvre enfant, lui dit le vieillard, je ne suis pas ce que vous supposez.

— Mais alors, répliqua Geneviève, toujours craintive et défiante, comment me connaissez-vous et pourquoi êtes-vous venu m'attendre ici ?

— Je vous connais pour vous avoir vue un jour, un seul, le 25 juin 1852.

— Le jour de ma condamnation, dit Geneviève en cachant son visage dans ses deux mains.

Elle ajouta en rougissant :

— Alors me croyez-vous coupable d'avoir ?...

— Je vous crois innocente, Geneviève, et c'est pour cela que je suis venu au-devant de vous.

— Mais, demanda timidement la jeune fille, dans quel but ?

— Dans le but de vous sauver de la misère, de la faim, de la mort peut-être, en vous plaçant dans une famille honorable, si toutefois, vous consentez à entrer en condition, car vous n'avez pas été élevée pour être servante, je le sais.

— Ah ! Monsieur, s'écria Geneviève d'une voix émue, avec quel bonheur

j'accepterai la plus humble des positions, et comment vous exprimer ma reconnaissance...

— Nous reparlerons de cela plus tard ; mais je m'aperçois que je suis un affreux égoïste ; vous êtes à peine couverte et je vous laisse là, exposée au froid, tandis qu'une voiture nous attend là.

Une voiture était là, à trois pas, en effet.

Le vieillard ouvrit la portière, fit monter Geneviève et prit place près d'elle en criant au cocher :

— Rue de la Cerisaie, 5.

Quand la voiture fut en train de rouler, Geneviève demanda au petit vieillard, après une longue hésitation :

— Pardon, Monsieur, mais je voudrais savoir...

— Mon nom ? rien de plus juste, puisque je connais le vôtre ; on me nomme M. Lubin.

— Oh ! non, Monsieur, ce n'est pas cela, dit vivement Geneviève.

— Quoi donc ? Parlez mon enfant.

— Eh bien, Monsieur, je voudrais savoir si la personne chez laquelle je vais entrer connaît... la vérité.

— Oui, Geneviève, elle sait tout, votre condamnation et votre innocence.

— Alors, je n'aurai pas à subir le mépris qui s'attache toujours à...

— Du tout, vous avez affaire aux plus braves gens du monde.

— Et grâce à vous, mon Dieu ! mon Dieu ! comment vous remercier de tant de bontés pour une pauvre fille qui ne devrait vous inspirer que la défiance.

— Dites l'intérêt, puisque votre innocence m'est connue.

Il reprit après un instant de silence :

— Mais, à mon tour, permettez-moi de vous adresser une question.

— Je vous écoute, Monsieur.

— Puisque j'ai assisté aux débats de votre affaire, je sais que vous avez une famille à Oissel.

Geneviève garda un instant le silence. Ce souvenir l'avait bouleversée ; elle ne pouvait répondre.

Enfin, portant tout à coup son mouchoir à sa bouche, pour étouffer un sanglot :

— Oui, Monsieur, répondit-elle d'une voix altérée, ma mère et ma sœur.

Il y eut encore une longue pause.

Puis M. Lubin reprit :

— Pardonnez-moi d'insister sur des souvenirs dont je comprends toute l'amertume, mais je voudrais encore vous demander...

— Oh ! dites, Monsieur, dites.

— Je voudrais vous demander pourquoi, au lieu de venir à Paris, en quittant cette odieuse prison, votre première pensée n'a pas été de courir embrasser votre mère et votre sœur ?

— Ma réponse sera bien simple, Monsieur ; puisque vous étiez là, le jour de mon jugement, vous savez que la mort de mon père, en plein tribunal et sous les yeux de ma mère, avait été la conséquence de ma faute ; j'ai compris qu'elle ne pouvait oublier ni pardonner un crime que ma conscience me reproche sans cesse, et voilà pourquoi je renonce à jamais la revoir.

— Pauvre enfant ! murmura M. Lubin.

— Ah ! Monsieur, s'écria Geneviève en essuyant les larmes qui ruisselaient sur son visage, me condamner à ne jamais revoir ma mère ! Oh ! cela est bien autrement cruel que la prison.

— Je vous comprends et je vous plains, dit le vieillard en pressant la main de la jeune fille.

Geneviève n'était plus en état de répondre.

Ses larmes avaient débordé, elles coulaient longtemps et abondamment.

Il ne fut plus dit un mot pendant le reste du trajet.

La voiture s'arrêta au bout d'un quart d'heure, car il n'y a pas loin de la gare d'Orléans à la rue de la Cerisaie.

Quand la voiture fut partie, M. Lubin dit à Geneviève, en lui montrant à un troisième étage deux fenêtres vivement éclairées :

— Tenez, voilà où demeure la famille dans laquelle vous allez entrer. Ce sont des gens qui jouissent d'une aisance modeste, mais où vous trouverez néanmoins un confortable dont vous avez bien besoin après ces quatre années de souffrances et de privations, ma pauvre enfant.

— Pourvu qu'ils m'aient, Monsieur, voilà tout ce que je demande, répondit

Geneviève ; car c'est là surtout ce qui m'a manqué pendant ces longues années de prison. Oh ! mais je serai si laborieuse, si soumise, si dévouée, qu'il faudra bien qu'on m'aime.

— Je n'en doute pas, dit M. Lubin. Puis, se dirigeant vers la porte d'entrée :

— Allons, entrons, dit-il. Il sonna.

La porte s'ouvrit. Un instant après, il étaient sur le palier du troisième étage.

M. Lubin allait saisir la sonnette quand il s'aperçut que la clef était sur la porte.

Il l'ouvrit et entra, suivi de Geneviève. Après avoir traversé une antichambre, ils se trouvèrent dans une salle à manger où une table était dressée devant un grand feu.

Une belle lampe posée sur cette table éclairait d'une vive lumière une nappe éblouissante de blancheur, de l'argenterie et des cristaux.

C'était la réalisation du rêve qui, une heure auparavant, avait traversé l'imagination attristée de Geneviève.

Sur la table il y avait quatre couverts. Mais personne dans cette salle.

— Attendez-moi là, dit M. Lubin à Geneviève.

Il entra dans un petit salon où se trouvait une femme d'un certain âge et une petite fille de onze à douze ans.

— Madame Dorival, dit M. Lubin, voici la jeune bonne dont je vous ai parlé ; elle est là dans la salle à manger.

M^{me} Dorival se leva.

— Viens, Marthe, dit-elle à l'enfant.

XX

MÈRE ET FILLE

Avant d'ouvrir la porte de la salle à manger, M^{me} Dorival s'arrêta :

— Quel âge a cette jeune fille ? demanda-t-elle à M. Lubin.

— Dam ! quelque chose comme vingt-quatre ans, si je ne me trompe.

— Vous avez pris des renseignements sur son compte ?

— Dans la maison même d'où elle sort et ils sont excellents.

— Alors elle a été déjà en service ?

— Fort peu ; mais elle est pleine de bonne volonté.

— Son nom ?

— Son nom ? répéta M. Lubin interdit tout à coup à cette question.

Il ajouta après un moment de réflexion :

— Ma foi ! je l'ai oublié ; elle va vous le dire elle-même.

Il reprit :

— J'ai vu avec plaisir que vous aviez mis son couvert et que vous la faisiez dîner aujourd'hui à notre table.

— Ne m'en avez-vous pas exprimé le désir, en m'affirmant que la pauvre fille était au-dessus de la condition à laquelle elle se trouvait réduite, et que, d'ailleurs, elle allait arriver bien fatiguée ?

— Vous avez bien fait et vous ne vous en repentez pas, Madame Dorival.

— Encore un mot, reprit M^{me} Dorival en changeant tout à coup de ton.

— Parlez.

— Et ma pauvre Geneviève, vous ne m'en parlez plus depuis quelques jours ; est-ce que vous avez échoué dans vos démarches ? Est-ce qu'il faudrait attendre encore une année entière pour revoir la pauvre enfant ?

— Rien de nouveau à ce sujet, ma pauvre Madame Dorival.

Il ajouta aussitôt :

— Avez-vous acheté, comme je vous l'ai recommandé, un bon trousseau bien complet et bien chaud pour ma jeune protégée ? Car, je vous l'ai dit, elle manque de tout, la pauvre enfant, et elle a besoin de beaucoup de soins.

— Soyez tranquille, Monsieur Lubin ; j'ai acheté tout ce dont elle peut avoir besoin, depuis les pieds jusqu'à la tête ; rien n'y manque ; tout est là, dans ma chambre.

— Parfait, et vous savez que cela me regarde ; vous me donnerez la note.

— Soit, puisque vous le voulez absolument.

— Mais la pauvre fille nous attend, et elle est si timide, si craintive, qu'elle doit déjà s'inquiéter de ce long entretien.

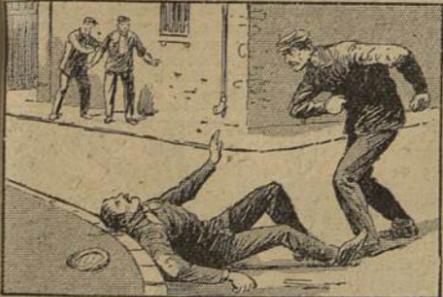
— Allons vite la rassurer, dit M^{me} Dorival en ouvrant la porte de la salle à manger.

(Lire la suite au prochain numéro.)

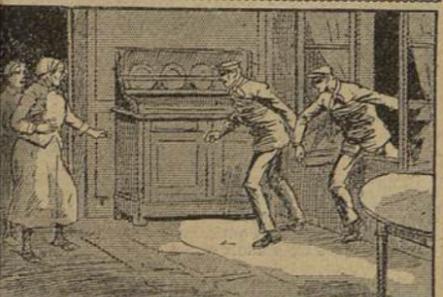


DE LA POLICE DANS LE NORD

UNE VENGEANCE. — Congédié de l'usine où il travaillait, un ouvrier accusa un de ses camarades d'être la cause de son renvoi. Décidé à se venger, il attendit à midi, au milieu de la



rue, celui qu'il considérait comme son ennemi et le roua de coups. En tombant, la victime heurta de la tête la bordure du trottoir. Le choc détermina une violente commotion cérébrale. L'état du blessé est assez grave. **WERVICQ.**



BANDITS MASQUÉS. — Pendant la nuit, deux malfaiteurs masqués s'introduisirent, en brisant les vitres d'une fenêtre, dans une maison habitée par deux femmes. Ils obligèrent celles-ci à se lever, à leur donner à manger et à boire, puis ils les renversèrent, les traînèrent dans leur chambre et les y enfermèrent. Ils prirent ensuite l'argent qu'ils purent trouver et s'enfuirent. **HAZEROUCK.**



DRAMATIQUE SUICIDE. — Atteinte depuis quelque temps de dérangement cérébral, une femme de 50 ans se levait un matin de cette semaine, quittait son domicile et se dirigeait vers un puits situé à proximité de sa maison. Ses parents se mirent à sa poursuite, mais l'infortunée se jeta dans le puits d'où on la retira asphyxiée. **BARASTRE.**

UN ENFANT SÉQUESTRE

Avisé par une lettre anonyme qu'un enfant se trouvait séquestré, privé de tous soins par sa famille, dans une ferme, au quartier des Crozes, à Salon, le procureur de la République d'Aix prescrivit une enquête. Sur les ordres du brigadier de gendarmerie Delpas et orientés seulement par les vagues renseignements ci-dessus, les gendarmes Méri et Milliet se mirent aussitôt en campagne et découvrirent la maison qu'habitait le père dénaturé. Celui-ci, interrogé sur les faits dont il était soupçonné, ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'ils étaient bien fondés; sans paraître se rendre compte de la monstruosité de son acte, il en donna comme suit l'explication :

— Mon fils est incorrigible. Bien qu'agé de huit ans et demi, il m'a occasionné mille ennuis. Chaque fois qu'il quittait la maison, c'était pour faire un mauvais tour. Il a été exclu de l'école. Voyant que je ne pouvais venir à bout de le corriger, j'avais demandé à ce qu'il soit enfermé dans une maison de correction. Mais comme ma demande a été rejetée, j'ai pris la détermination de l'empêcher de faire du mal en le tenant enfermé.

Cette explication aurait été certainement plausible si le père s'était contenté de tenir son enfant enfermé dans des conditions sévères; mais il le martyrisait. N'ayant pour tout vêtement qu'un tricot, le pauvre enfant se trouvait, depuis le mois d'octobre, séquestré dans une baraque en planches contiguë à une loge à cochons qui ne prend la lumière que par une petite lucarne. Comme on lui demandait pourquoi il ne laissait pas d'autres vêtements à son enfant, le père dénaturé répondit que c'était pour être certain qu'il ne fuirait pas. La seule couverture qui protégeait les membres délicats de l'enfant était un mauvais sac, et c'est dans cette ignoble baraque, laissant passer le vent et la pluie, que l'enfant avait séjourné tout l'hiver!

UNE SCANDALEUSE PLAISANTERIE

Un soir de la semaine dernière, un télégraphiste sonnait à Antibes à la villa Marguerite, où habite M. Arthur Ganthès, ancien secrétaire général de la Banque algérienne. Une domestique vint ouvrir et l'employé lui remit une dépêche. Ce petit papier bleu n'arriva jamais dans une maison sans causer une certaine angoisse. On a si vite fait d'apprendre un malheur... M. Ganthès dinait paisiblement avec sa femme. La domestique lui remit le télégramme; il l'ouvrit et poussa un cri. Il apprenait que sa fille, qui chante à l'Opéra-Comique sous le nom de Mme Ganthier, venait de mourir subitement. La dépêche était signée Carré. M. et Mme Ganthès se levèrent de table en sanglotant, firent aussitôt préparer leur malle et partirent par le premier train pour Paris. Arrivés à la gare de Lyon, ils sautèrent dans un taxi-auto et se firent conduire au domicile de leur fille, rue Notre-Dame-de-

Lorette. Sans entrer dans la loge de la concierge, ils montèrent l'escalier, en proie à une violente émotion. En arrivant à l'étage où habite Mme Ganthier, sa mère manqua défaillir. Mais, stupéfait dans l'appartement un piano jouait, une voix chantait. M. et Mme Ganthès croyaient rêver; c'était la voix de leur chère enfant. Ils n'étaient pourtant pas hallucinés. Ils sonnèrent. La porte s'ouvrit. Le chant s'entendait mieux. L'illusion n'était pas possible, c'était Mme Ganthier qui répétait une partition. Elle vivait. En reconnaissant la voix de ses parents, elle accourut toute surprise et se jeta dans leurs bras. Avec des larmes de joie dans les yeux, son père et sa mère lui apprirent la fausse nouvelle qui avait bouleversé leur vie.

Le télégramme était un faux. M. et Mme Ganthès ont déposé une plainte en faux et usage de faux.

CONDAMNÉ A MORT TROIS FOIS

On conduisait devant M. Fortin, procureur de la République à Corbeil, deux vagabonds, Georges Luquet et Jacques Combat, arrêtés pour mendicité à Montlhéry.

Combat, qui est né à Saint-Etienne, le 14 juillet 1866, déclara, non sans forfanterie, qu'il avait été condamné trois fois à mort, pendant son service militaire au 4^e bataillon d'infanterie d'Afrique, pour voies de fait envers ses supérieurs.

— Vous voyez, ajouta-t-il, que je ne m'en porte pas plus mal !...

Il prétendit ensuite venir de Paris, et, comme il était sans travail depuis quatre mois, il vivait d'aumônes.

Désireux de contrôler les allégations de l'ancien Bat' d'Al, M. Fortin a demandé à l'autorité militaire des renseignements détaillés sur ce condamné à mort récalcitrant.

D'une taille de 1 m. 64, Combat a les cheveux et la moustache châtain foncé. Il a le corps couvert de tatouages et il porte notamment sur la poitrine une colombe avec croix de la Légion d'honneur soutenue par deux anges; sur le bras gauche on voit un bouquet de pensées, puis l'inscription « Tunis », surmontée du fameux croissant; sur le bras droit, on remarque une pensée, les initiales R. C. et l'écusson du 4^e bataillon d'infanterie légère.

Enfin, Combat a une bague dessinée sur l'annulaire gauche.

UN MARIAGE LIBÉRATEUR

Il y a quinze jours, un docteur de Chattanooga (Tennessee) abattait son beau-frère d'un coup de revolver. Sa fiancée était le seul témoin de l'assassinat.

Arrêté et jeté en prison, le meurtrier allait comparaître devant ses juges, lorsque, il y a quelques jours, les autorités apprirent avec stupeur que le docteur venait de se marier dans son cachot.

Sa fiancée, déguisée en nègre, s'était mêlée aux domestiques de la maison de détention, puis, à l'aide d'une échelle, elle s'était hissée pendant la nuit jusqu'à la fenêtre grillée derrière laquelle gemissait le malheureux docteur.

Un clergyman de leurs amis, prévenu par les soins de la jeune fille, se trouvait à portée de la voix des deux fiancés. Il les vit joindre leurs mains à travers les barreaux et reçut leurs serments de mariage.

LES VENDREDIS PORTE-BONHEUR

Il est curieux d'observer que les Américains, contrairement à ce qui se passe chez nous, considèrent le vendredi comme un jour privilégié, et une revue croit en découvrir la cause en observant que les actes les plus considérables de l'histoire américaine relatifs à la découverte et à l'indépendance du Nouveau Monde ont eu lieu un vendredi.

C'est, en effet, un vendredi, 3 août 1492, que Christophe Colomb a fait voile du port de Palos pour le Nouveau Monde; un vendredi, 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre, après soixante-cinq jours de navigation; un vendredi, 4 janvier 1493, qu'il repartit en Espagne annoncer sa découverte; un vendredi, 15 mars 1493, qu'il débarqua en Andalousie; un vendredi 13 juin 1494, qu'il découvrit le continent américain.

De même c'est le vendredi 22 février que naquit George Washington; le vendredi 7 octobre 1781 que se rendit Saratoga; le vendredi 21 octobre de la même année que capitula Yorktown. Déjà, le vendredi 7 juin 1781, avait été lue au Congrès la Déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis.

Notre confrère cite encore bien d'autres vendredis pareillement glorieux — beaucoup plus assurément qu'il n'existe de vendredis néfastes pour légitimer notre étrange pessimisme.

REJET DE POURVOIS

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi d'Antony Bonnet, condamné à mort par la cour d'assises de la Seine, le 9 février dernier, pour avoir vitriolé sa femme.

La même chambre a rejeté également les pourvois de Girard et Passieux, condamnés à mort par la cour d'assises de la Savoie, le 19 février dernier, pour plusieurs meurtres et cambriolages.

LA FRAUDE EN AÉROPLANE

On vient de transporter à l'hôpital cantonal de Genève un jeune Italien nommé Antoine Smeroglio, dit Gauthier, qui était tombé avec un aéroplane et s'était fracturé les deux jambes.

Smeroglio a raconté qu'il avait tenté de franchir le mont Cenis pour faire de la contrebande avec son appareil. C'est alors que la chute se produisit, et l'aviateur contrebandier resta toute la nuit dans la neige et sans secours.

Quand on le retira, il avait les deux pieds gelés.

On l'avait d'abord soigné à l'hôpital de Turin; puis c'est sur sa demande qu'il a été amené à Genève.

L'ANTHROPOPHAGIE AU CONGO

On reçoit d'horribles détails sur les anthropophages au Congo belge. A Lukombé, on se nourrit de chair humaine comme on absorberait du bœuf. Il y a quelque temps, un agent de l'Etat a fait transporter au poste quarante-cinq crânes humains.

Un gérant de factorerie, à Lukombé, s'étant rendu dans un village, a vu le chef qui tenait un crâne et en mangeait la cervelle.

D'autre part, un fonctionnaire a été averti dernièrement par un de ses serviteurs qu'il avait aperçu entre les mains de certains travailleurs des morceaux de chair humaine. L'agent réunit aussitôt tous les noirs, fit ouvrir les petits sacs qu'ils portent habituellement suspendus à l'épaule, et le contenu fut répandu sur le sol; dans tous les sacs, on trouva des preuves d'anthropophagie.

On affirme également qu'un chef élève un troupeau d'enfants qui servent aux besoins de sa table. Les vieillards et les vieilles femmes sont tués et mangés. En un jour, le gérant d'une factorerie a vu passer sept cadavres qu'on allait vendre dans une région voisine pour être mangés.

UNE FILLE QUI NE L'EST PAS

Les journaux de la Creuse rapportent qu'une jeune personne qui habite dans la commune d'Azat-Chatenet, était jusqu'ici considérée comme une jeune fille, en raison de son prénom, de son costume et de l'acte de l'état civil. Or, la jeune fille, qui vient d'avoir ses dix-neuf ans, a déclaré à ses parents qu'elle en avait assez d'appartenir au sexe faible et que ses jupes l'ennuyaient. Elle avait pour cela de bonnes raisons, puisqu'un médecin de Breven-l'Abbaye, consulté par les parents, a certifié qu'elle appartenait au sexe masculin, que son état civil était faux et qu'il faudrait le modifier, ce qui a été fait par un jugement du tribunal de Bourgueuf.

LA MORT D'UN FORÇAT

Le forçat Bonin, qui accomplissait à la Guyanne les dix années de travaux forcés que lui avait valu la part qu'il avait prise au terrible drame de la ferme des Côtés, n'a pu supporter le climat meurtrier de cette colonie. Il a succombé le 7 janvier dernier à la maladie du pays : le paludisme.

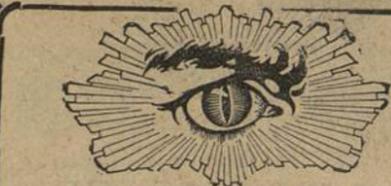
Sa complice, la veuve Bernard, qui l'avait poussé à tuer son mari, et qui fut condamnée à vingt ans de travaux forcés, subit encore sa peine dans une maison spéciale de femmes, en France.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

LE MEURTRE D'UN AGENT. — Dans la nuit du 13 au 14 novembre, à Aubervilliers, pour se défendre contre les agents qui cherchaient à l'arrêter, Etienne Senorre, un apache des plus dangereux, avait fait usage du revolver dont il était armé; au moment où l'agent Lancelle se disposait à l'appréhender, il avait tiré à bout portant sur lui. La mort fut instantanée.

A ses juges, il a ainsi expliqué son geste criminel :

— En sortant d'un débit de vins, je vis quelqu'un s'avancer vers moi. Il tendit le bras droit en avant et me saisit de la main gauche. Je crus voir briller dans sa main

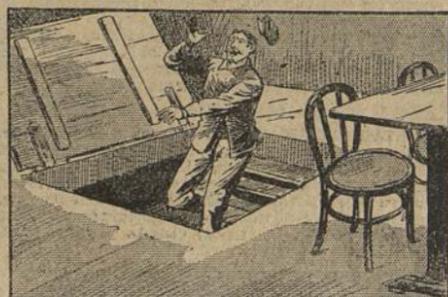


DE LA POLICE DANS L'OUEST

ATTAQUE DANS SON WAGON. — Parti par l'express se dirigeant vers Nogent-le-Rotrou, un habitant de Clichy (Seine) se trouvait seul dans son compartiment. Étendu sur la ban-



quette, il s'était assoupi, lorsque, par-dessus la cloison, un homme se précipita sur lui. Le voyageur eut le temps de se mettre en garde et de tirer le signal d'alarme. Le malfaiteur ouvrit alors une portière et sauta à contre-vois. **NOGENT-LE-ROTROU.**



TERRIBLE CHUTE. — Occupé à la réparation des sonnettes électriques du Café Suisse, un entrepreneur de serrurerie ne remarqua pas que la trappe donnant accès dans la cave se trouvait ouverte. Tout en marchant, il posa un pied dans le vide et tomba dans la cave. Son état est très grave, car le blessé a des côtes fracturées et on craint une luxation de la colonne vertébrale. **NANTES.**



DRAME DE LA MISÈRE. — Restée veuve avec un petit garçon de neuf ans, une pauvre femme avait demandé une pension à l'administration de la marine, à laquelle appartenait son mari. Cette pension lui ayant été refusée, la pauvre femme s'asphyxia avec son enfant. Quand les voisins pénétrèrent chez elle, l'enfant et la mère étaient dans un état très grave. **BREST.**

LE CANICHE INDICATEUR

La police a fini par arrêter une bonne femme qui volait à l'étalage des boutiques et que l'on surveillait en vain depuis des mois.

— Comment faisiez-vous pour échapper à mes agents? Qui vous avertissait de leur présence? a demandé le commissaire.

— Phanor.

— Phanor?

— Oui, Phanor, le chien qui m'accompagne... Excellente bête!... Il avait appris à reconnaître les sergents. Chaque fois que l'un d'eux apparaissait au coin de la rue, Phanor me tirait par la jupe. Ça voulait dire : « V'là les flics! »... Et je démarais. Malheureusement, les inspecteurs qui m'ont cueillie étaient en civil. Et Phanor ne sait distinguer que la roussie en uniforme... Il s'a laissé fiche dedans!

droite un canon de revolver braqué sur moi, et, dans un moment de folie, de peur, je tirai de ma poche mon revolver; j'ai tiré sans viser!

— Cependant l'agent était en uniforme? lui a fait observer le président Franqueville.

— Je ne l'avais point remarqué, s'est borné à répondre ce bandit.

M^e Jacques Bonzon, qui avait assumé la lourde tâche de la défense, est parvenu cependant à arracher au jury un verdict mitigé par l'admission des circonstances atténuantes. Et Senorre s'est entendu condamner à quinze ans de travaux forcés.



DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

SOUS UN TRAIN. — Peu commun est le cas d'Alexis Pouget, âgé de 27 ans, verrier à Menecoste, qui, grâce à son sang-froid, se relève sans aucun mal après qu'un train entier lui a passé sur le corps. Comme il suivait la voie ferrée pour regagner son domicile, il se trouva, à un tournant particulièrement dangereux, en tête à tête avec une locomotive remorquant un convoi de marchandises. Alors que les témoins, impuissants, poussaient des cris de terreur, Pouget se laissa tomber en arrière entre les deux rails. On a relevé Pouget bien vivant, et après s'être tâté il convint qu'il y a des minutes qui paraissent longues dans une existence. **LE PUY.**



UNE BELLE-MÈRE EMBARRASSANTE. — Après s'être emparé des économies de sa belle-mère, âgée de 90 ans, un cultivateur sexagénaire résolut de se débarrasser de sa belle-mère. Resté seul avec elle dans sa maison, il la roua de coups, la bâillonna avec une poignée de paille et la jeta dans la cheminée où brûlait un grand feu. La pauvre femme est agonisante. Le meurtrier a été écroué à la prison de Bourges. **POISIEUX.**

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Vers sept heures du soir, un domestique, suivant la route de Fau-de-Peyre, aux Bassons, lorsque, dans un endroit désert et boisé, il fut accosté par un individu qui lui sauta à la gorge, tentant de l'étrangler. Puis, comme il se débattait et menaçait de se dégager de son étreinte, l'agresseur lui porta un violent coup de couteau dans la région du cœur et s'enfuit. Un calepin, dans la poche du gilet, amortit le coup et sauva la vie du domestique. **MENDE.**

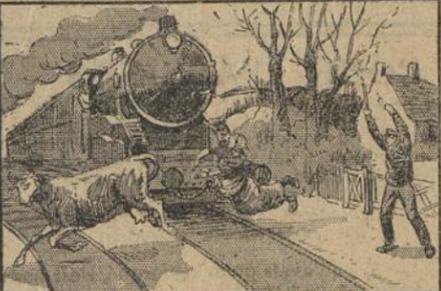


FILLETTE ÉCRASEE. — Pres de la gare, un train de marchandises ayant déraillé, plusieurs wagons se renversèrent; l'un d'eux, en tombant écrasa une fillette de 13 ans qui se trouvait sur le bord de la voie. La pauvre enfant expira sous les yeux des personnes accourues à son secours et qui ne purent la retirer du milieu des débris. **BEDARIEUX.**



UNE CHASSE À L'HOMME. — Après avoir tiré sur sa mère plusieurs coups de revolver sans l'atteindre, un bandit s'était enfermé dans la maison d'où il avait chassé ses parents. Traqué par les gendarmes, il se sauva sur les toits, où eut lieu une dangereuse chasse à l'homme. Enfin, le forcené put être arrêté, non sans difficultés. **CLERMONT-FERRAND.**

TERRIBLE ACCIDENT. — Un habitant du village Faye, près Saint-Désiré, avait voulu descendre dans le puits d'un de ses voisins, pour y récupérer un seau que ce dernier ne pouvait parvenir à rattraper. Le puits était vieux et en mauvais état; à peine était-il parvenu au milieu de la descente, que la muraille du puits s'écroula, et que le malheureux fut précipité au fond, dans dix mètres d'eau et sous 40 mètres ondes de débris. **MOULINS.**



BROYÉE PAR UN EXPRESS. — Pendant qu'elle ramassait de l'herbe dans un champ, une femme de 45 ans s'aperçut que sa vache s'était engagée sur la voie ferrée par le passage à niveau. Elle courut après elle. A ce moment arrivait un express qui tamponna la pauvre femme et lui broya la tête. **BOUTHEON.**

TROIS COUPS A LA PORTE...

(Conte du Premier Avril)

Soult et Marmont guerroyaient — dans la péninsule. C'était pendant la campagne d'Espagne, et nos armées luttèrent rudement contre les petites troupes de bandits qui les harcelaient de toute part, tirant parfois de cruelles vengeance de nos soldats, quand ils parvenaient à faire des prisonniers. L'armée anglaise, sous les ordres de Wellington — le duc de fer — nous combattait aussi.

Soult avait appris qu'une attaque était projetée contre ses troupes et que les Anglais avançaient à marches forcées.

Mais quelle direction avaient-ils prise? Il l'ignorait et voulait absolument être renseigné sur ce point, capital pour lui. S'assurer d'espions, parmi les Espagnols, il n'y fallait pas compter, car ils avaient intérêt à faire de faux rapports, recevant l'argent des deux mains : celui des Français qui cherchaient à obtenir d'importantes indications et celui des Anglais pour en donner d'inexactes.

Il y avait pourtant des Espagnols qui, voyant leur pays à feu et à sang depuis de longs mois, n'avaient qu'un désir : mettre fin coûte que coûte à la campagne.

De ce nombre était Manoël Perrera, issu d'une noble famille et possédant avec des terres ainsi que des vignobles un château, résidence ancestrale.

Délibérément, un jour, Perrera se rendit au camp français, — c'était dans les derniers jours de mars — et demandant à parler à Soult, lui offrit ses services, sans demander aucune rétribution. Il dit son nom et exposa dans quel but il agissait ainsi.

— Ayant toujours vécu dans le pays, j'en connais tous les coins et recoins, toutes les routes aussi et les chemins détournés; je puis donc vous être d'une grande utilité. Mais comme je n'ignore pas que vous vous méfiez des Espagnols, je vous propose de me faire accompagner par ceux que vous désignerez de vos officiers. Le leur servirai de guide.

L'offre était tentante et Soult, après avoir fait vérifier la véracité des dires de Perrera, sur la qualité qu'il se donnait, commanda à trois lieutenants, Ruel, Lhommeau et Charvet d'accompagner Manoël.

Leurs instructions étaient formelles : au moindre signe de trahison de la part de l'Espagnol, ils devaient lui brûler la cervelle.

Les quatre hommes partirent ensemble au matin du 31 mars et devaient être de retour quatre ou cinq jours plus tard.

Pendant qu'ils étaient en marche, Perrera dit à ses compagnons :

— Senors, à la nuit, nous serons tout auprès de mon château, et si vous le voulez bien, je vous offrirai l'hospitalité.

— Ah, ce n'est pas de refus ! s'écria Charvet, qui avait toujours le mot pour rire. J'ai l'estomac dans les talons et c'est probablement là ce qui les empêche de me porter plus longtemps. Qu'est-ce que vous en dites?

Ruel et Lhommeau, après s'être consultés de l'œil, acceptèrent aussi la proposition de l'Espagnol, et c'est ainsi que, le soir même, les quatre hommes se trouvaient réunis, au château de Xigra, assis devant un repas peu-être frugal, mais arrosé, en revanche, de vins généreux.

Les officiers s'étaient concertés, et pour éviter toute surprise possible en cas de trahison, avaient convenu que deux d'entre eux demeureraient en permanence avec Manoël, veillant à tour de rôle : quant au troisième, il reposerait dans une pièce toute proche, mais qui ne communiquait pourtant par aucune porte avec la salle où ils se trouvaient. Il fallait passer par un couloir pour s'y rendre.

Ils tirèrent au sort et Charvet fut désigné pour coucher dans la pièce séparée : au premières heures du matin, il viendrait relever ses camarades et prendre son tour de veille.

Perrera, qui comprenait assez bien le français, entendit le colloque, et la décision que les officiers venaient de prendre.

Il ne s'en offensa pas, néanmoins, sachant combien les français avaient à se tenir sur leurs gardes dans ce pays ennemi, où toute surprise était possible.

Comme il débouchait un nouveau flacon, et leur versait à boire, Charvet lui dit :

— Chez nous, on parle souvent des châteaux en Espagne; mais avant de venir dans ce maudit pays, j'étais loin de me douter qu'il en existât réellement.

— Alors, intervint Lhommeau, c'est le castel de vos ancêtres, ami Perrera?

— Oui; il fut donné à l'un de mes aïeux, par un roi d'Espagne, en témoignage de gratitude pour de nobles services rendus...

— Et il est probablement peuplé de revenants et de fantômes, interrompit le lieutenant Ruel, comme tout bon château qui se respecte?

Manoël Perrera, à ces mots, demeura quelques instants silencieux, et devenu soudain, très sérieux :

— Vous avez tort, senor, de vous moquer des revenants... Cela porte malheur!

— Qu'est-ce que j'avais dit? reprit Ruel, en riant. J'aurais parié qu'il y en avait ici!

— En effet, il y en a un, et je ne vous souhai- tait pas de le voir, car c'est toujours un présage de mort.

— Ah, la bonne plaisanterie ! s'écrièrent à la fois les trois officiers.

— Et comment vient-il? demanda Charvet. — Couvert d'un long suaire? interrogea Lhommeau.

— Avec de longues chaînes de fer qu'il s'amuse à secouer dans les couloirs, à minuit? ajouta Ruel.

— Senors, ne plaisantez pas avec cette croyance que nous avons. Si vous connaissiez mieux le pays, et si les habitants ne vous étaient pas aussi hostiles, je vous dirais de les interroger au sujet du revenant de Xigra. Vous verriez ce qu'ils vous diraient.

— Voyons, ami Perrera, s'écria Charvet, contez-nous donc votre petite histoire. Cela nous amusera.

— Vous le voulez? fit l'Espagnol. Eh bien, une vieille légende assure qu'un Perrera, à une époque que je ne saurais vous fixer, dans un accès de folle jalousie, assassina sa femme qui, cependant, était innocente du crime d'adultère dont son mari l'accusait. C'était une Perrera elle-même, une parente éloignée, mais portant le même nom. Elle était bonne, charitable et aimait beaucoup sa famille.

— Son ombre a reporté cette affection sur ses descendants, et elle ne manque jamais de signaler par sa présence un malheur imminent.

— Et comment manifeste-t-elle sa présence? demanda Charvet, sceptique.

— Au milieu de la nuit, répondit Manoël, on entend trois coups frappés, à espaces égaux, sur la porte d'une de nos salles, et ce bruit se répercute dans tout le château. Aussitôt, on entend ces mots répétés par trois fois :

« Perrera, garde-toi ! »

— C'est pas possible, mon vieux Manoël, fit Ruel, vous voulez nous donner la chair de poules avec vos histoires de revenants!

— Je vous ai dit l'exacte vérité, senor. Maintenant, croyez ou ne croyez pas, libre à vous. Mais le fantôme de Xigra existe bien; nous le savons tous ici.

— Eh bien, s'écria Charvet en se levant, qu'il y ait un revenant ou non, je jure bien qu'il ne m'empêchera pas de dormir.

Et, allumant un quinquet fumeux, il ouvrit la porte donnant sur le couloir et, se tournant vers ses trois compagnons, ajouta :

— Bonsoir la compagnie. Je meurs de sommeil, et vais me coucher là, à côté. Alors c'est entendu, je prends la garde, ou plutôt la veille, à trois heures du matin. Si je ne me réveillais pas, venez me sortir du lit.

— Entendu, Charvet, firent les deux autres officiers. Bonne nuit et surtout ne rêve pas trop à cette bonne dame Perrera.

— Soyez tranquilles !

A peine fut-il parti que Ruel et Lhommeau se roulerent dans leurs manteaux, et, tandis que le premier s'allongeait sur un lit de camp que Manoël avait préparé, l'autre demeurait assis sur un escabeau, auprès de Manoël qui lui donnait des détails sur leur marche du lendemain.

Les deux officiers avaient eu soin de déposer leurs pistolets sur la table.

L'heure fixée pour la seconde veille avait sonné, et Lhommeau réveillant Ruel, ce dernier vint le remplacer.

Il était un peu plus de minuit, et Lhommeau, allongé à son tour sur le lit de camp, n'avait pas encore fermé les yeux, que, très distinctement, les hommes, réunis là, purent entendre trois coups sonores, lentement frappés à intervalles réguliers sur la porte de la salle.

Manoël, dévotement, se signa avec effroi. Les deux officiers furent debout en un instant, s'armant des pistolets.

Presque aussitôt ils purent entendre ces mots prononcés d'une voix cavernueuse :

« Perrera, garde-toi ! »

Manoël, tremblant de peur, ne cessait de se signer, en murmurant :

— La dame blanche de Xigra ! Un malheur nous menace, senors !

« Perrera, garde-toi ! » put-on encore entendre.

— Ah, en voilà assez ! s'écria Lhommeau, en bondissant vers la porte qu'il ouvrit d'un coup de poing. Elle nous empêche de dormir, la bonne femme.

Et, au hasard, arrivé au couloir, il déchargea ses deux pistolets sur une ombre qu'il avait cru apercevoir.

Un cri terrible éclata dans la nuit. Aussitôt Ruel et Manoël apportèrent des lumières...

Sur le sol, gisait le corps du lieutenant Charvet.

Ses camarades le soulevant par la tête et les pieds, le ramenèrent dans la grande salle où on le coucha sur le lit de sangle.

— Charvet ! Charvet ! hurlait Lhommeau, dont le désespoir était navrant. Qu'ai-je fait? Le blessé se tourna vers lui, en disant :

— Ca y est, je suis touché, mon vieux. C'est ma faute...

— Ta faute? interrogea Ruel. Comment?

— Mais, oui, répondit faiblement Charvet, j'avais voulu vous faire une blague, avec la bonne femme de Xigra. C'est aujourd'hui le premier avril...

Il ne put en dire davantage; un flot de sang lui monta aux lèvres, et il expira entre les bras de ses deux camarades...

Manoël Perrera, agenouillé, murmurait à voix basse la prière des morts...

H. R. WOESTYN.



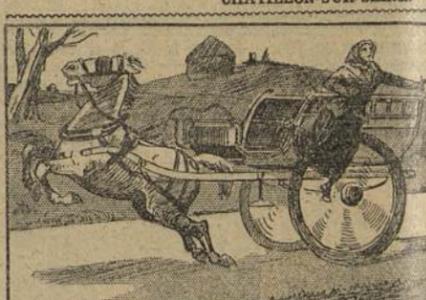
DE LA POLICE DANS L'EST

VOITURE TAMPONNÉE. — Vers dix heures, au moment où le train départemental, allant de Soissons à Oulchy, quittait le dépôt de l'avenue Coucy, un cabriolet dans lequel avait pris place deux agriculteurs, sortait de la ferme de l'un d'eux. Le mécanicien n'eut pas le temps de stopper et la voiture fut prise en écharpe. Le fermier put sauter, mais son ami fut entraîné par le train avec la voiture sur un parcours d'environ cinquante mètres, puis roula dans le fossé. On le releva dans un état absolument désespéré. **SOISSONS.**

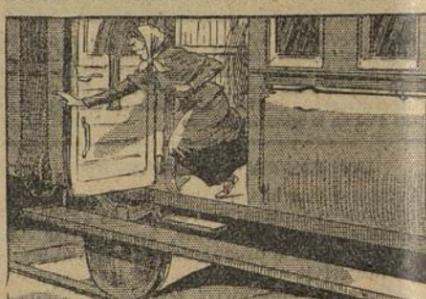


TRAGIQUE NOYADE. — En traversant le fleuve en bateau pour rentrer chez lui, de retour de son jardin situé sur l'autre rive, un rentier fut entraîné par le courant. Deux jeunes gens, accourus à ses appels, le virent se cramponner à son bateau à la dérive. Ils montèrent dans une autre barque, mais ne purent rejoindre le rentier qui se noya. **AUXERRE.**

RIXE ENTRE BUCHERONS. — Une rixe sanglante a éclaté dans le bois de Molesme entre deux bucherons. L'un d'eux voyant qu'il allait avoir le dessous, sortit un couteau de sa poche et le plongea à quatre reprises dans la ventre de son adversaire, qui s'affaissa tout ensanglanté. **CHATILLON-SUR-SEINE.**



TOMBÉE DE VOITURE. — Il y a quelques jours, une jeune fille revenant seule, en voiture, d'Arnay-le-Duc. Près de Suez, le cheval s'emballa. Incapable de le maintenir, la jeune fille prit peur et sauta du véhicule. Elle tomba comme une masse sur le sol où elle demeura inanimée. Transportée chez ses parents, elle y mourut le lendemain. **LIERNAIS.**



UNE FEMME SE JETTE D'UN TRAIN. — Alors que l'express de Paris quittait la gare de Laumes et passait près du passage à niveau, une femme d'une quarantaine d'années, occupant un compartiment d'une voiture de troisième classe, se leva précipitamment de sa place et, ouvrant la portière, se jeta sur la voie. Elle a été grièvement blessée. **GREIGNY.**

SUR LA VOIE ! — Un employé intérimaire au télégraphe de la gare de Fains, a été tamponné par un train et projeté à plus de trente mètres par la violence du choc. Quand on le releva il portait une plaie profonde à la tempe droite et ne donnait plus signe de vie. Il avait été tué sur le coup. **BAR-LE-DUC.**



EXPLOSION D'UN OBUS. — Au camp de Bois-l'Évêque, des soldats du 150^e d'infanterie se reposaient près d'un feu; un d'eux jeta dans le brasier un obus de 75 qu'il avait ramassé sur le champ de tir. Une explosion terrible se produisit; un soldat fut atteint au visage et eut le genou droit emporté.

TOUL.

Une femme agent de police

Aalborg est la première ville danoise qui emploiera une femme comme agent de police. Celle-ci entre en service cette semaine.

Le commerce des morts

L'incinération des morts, pratique bouddhiste, vient de donner lieu à une curieuse affaire judiciaire. On a pu établir que des prêtres bouddhistes et des employés des temples crématoires faisaient commerce d'organes humains prélevés sur les cadavres, tels que yeux, cerveaux, vésicule du fiel, etc.

Un habile horloger

Le Courrier de la Bourse, de Berlin rapporte l'anecdote suivante: Le tsar, ayant entendu parler de l'habileté vraiment merveilleuse de l'ouvrier polonais Curron, lui fit envoyer quelques clous de laiton, quelques éclats de bois, un morceau de verre, une tasse brisée et du fil de fer, en lui demandant de faire de ces restes une bonne montre.

Un chef de bande de 15 ans

On vient de mettre la main sur une bande de jeunes gredins, dont le chef, âgé de quinze ans, put, à l'aide de chèques au nom d'un agent maritime et d'un négociant, se faire verser par le Crédit Lyonnais 600 francs au compte du premier et 10.000 francs au compte du second.

Concours n° 32 (8 Séries)

Les huit questions de l'avisé détective

HUITIÈME SÉRIE

Jim Helligrapyn, le fameux détective américain, lancé aux trousses du non moins fameux cambrioleur Jem Labryse, s'est écrié à son départ de New-York huit questions.

Ces huit questions feront l'objet du présent concours et nos aimables lecteurs voudront bien y répondre en assemblant les morceaux de lettres épars autour de chaque dessin.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

LISTE DES PRIX

1er Prix: Un magnifique bracelet extensible, avec montre remontoir. — 2e Prix: Une superbe chaîne gilette, en or. — 3e et 4e Prix: Une charmante jardinière en cristal, monture bronze fantaisie. — 5e au 10e Prix: Un très beau buvard avec encrier. — 11e au 14e Prix: Un ravissant vide-poches façon marbre, avec trois sujets en biscuit. — 15e au 16e Prix: Un joli sucrier, taille diamant. — 17e au 18e Prix: Un beau portefeuille portefeuille. — 19e au 20e Prix: Un élégant porte-cigariettes en raffia. — 21e au 22e Prix: Une mignonne liseuse façonivoire.

Concours n° 31 (8 séries)

Pourquoi courent-ils?

LISTE DES GAGNANTS (Suite et fin.)

Du 51e au 86e prix: Mmes et MM. Padirac, Fajoles. — Durlot, Cosne. — Sabre, Armentières. — Pétrel, Rennes. — Boule, Scay-sur-Saône. — Lemoine, Raismes. — Tessier, Argenteuil. — Osché, Pantin. — Frison, Marseille. — Garmy, Tournus. — Badet, Perrecy-les-Forges. — Prêtre, Lille. — Gratz, Reims. — Aubery, Vaison. — Chapuis, Blanzay. — Scalabre, Amiens. — Malignon, Lyon. — Bléry, Levallois. — Frison, Obies. — Gachet, Paris. — Vallet,

UN COUP DE THÉÂTRE!

Après de longues années de recherches, le Phonographe se classe définitivement parmi les instruments de musique, à caisse de résonance. Plus de Pavillon métallique et, par ce fait, plus aucune vibration!

Le nouveau Phonographe sans pavillon écrase littéralement toutes les machines construites jusqu'ici.

La voix des chanteurs et le son des instruments sont enfin reproduits mathématiquement, sans la moindre déformation et sans le moindre bruit mécanique. On entend maintenant les nuances les plus subtiles du chant; le sentiment est prodigieusement exprimé et l'émotion de l'artiste se communique à l'auditeur!

Le Miracle apparaît Grandiose!

et c'est la réalité, la vie, l'art en un mot dans sa suprême beauté.

Les temps sont venus!!!

La dernière merveille PATHÉ LE Phonographe sans pavillon chante et parle comme l'artiste en personne, SANS AUCUNE DIFFÉRENCE.

PATHÉ



On le sait, les instruments en bois, pourvus d'une caisse de résonance, le violon et le violoncelle surtout, sont ceux qui se rapprochent le plus, qui se confondent, dirions-nous, avec la voix humaine. C'est ce qui a mis les inventeurs sur la trace de l'incomparable merveille, le phonographe sans pavillon. PATHÉ, plus grand à lui seul que tous les fabricants de phonographes du monde, nous donne enfin la machine de l'avenir!

3 COMBINAISONS AU CHOIX

L'Appareil et 80 Morceaux. Disques de 24 c/m. 180 fr. - 6 fr. PAR MOIS

L'Appareil et 44 Morceaux. Disques de 28 c/m. 180 fr. - 6 fr. PAR MOIS

L'Appareil et 40 Morceaux. Disques de 35 c/m. 210 fr. - 7 fr. PAR MOIS

Nous garantissons nos prix MOINS CHERS QU'AU COMPTANT. Nous vendons en confiance. RIEN A PAYER D'AVANCE. Fourniture immédiate.

30 MOIS DE CRÉDIT

L'Appareil et 80 Morceaux DISQUES 24 c/m 180 fr., 6 fr. par MOIS

OPÉRAS - OPÉRAS COMIQUES

- 1. La Tosca (La Cloi luisant), par VAGUET. 2. Pailleasse (Pauvre Pailleasse), par VAGUET. 3. Faust (Sérénade), chanté par BELHOMME. 4. Le Caid (La Diane), chanté par BELHOMME. 5. Mignon (Duo des Hirondelles), chanté par BELHOMME et VALLANDRI. 6. Le Grand Mogol (Dans ce beau Palais), chanté par DAVOYE, M. LARROUQUET. 7. Faust (Choral des Épiés), chanté par DEVRIS, NANSSEN, DANOS, BELHOMME. 8. La Mascotte (Couplets du Secret de Polichinelle), chanté par BERTHAUD. 9. L'Africaine (Air de Vasco de Gama), par AFFRE. 10. Aïda (O céleste Aïda), chanté par AFFRE. 11. Faust (Salut, ô mon dernier matin), chanté par NUNO. 12. La Cloche du Rhin (Ervine, écoute-moi!), chanté par VAGUET.

ROMANCES - CHANSONNETTES GRANDS AIRS

- 13. Pastorale, chanté par BELHOMME. 14. Semailles, chanté par ALBERS. 15. Pour une Larme, chanté par VAGUET. 16. Aubade, chanté par VAGUET. 17. Arioso, chanté par VAGUET. 18. Sérénade du Passant, par VAGUET. 19. Le Roi des Tyroliens, par MARCELLY. 20. Le Départ du Père, par CHARLES. 21. Flora, Fiorette, chanté par DALBRET. 22. Souvenirs de Venise, par DALBRET. 23. Le Soir, chanté par ALBERS. 24. La Charité, chanté par ALBERS. 25. Tout en rose, chanté par CHARLES. 26. En revenant de Longchamp, chanté par MARCELLY. 27. Le Drapeau du Paysan, par ELVAL. 28. L'Angelus de la Mer, par ELVAL. 29. Une Page d'Amour, chanté par ELVAL. 30. Le Sonneur des Amours, par RAVAL. 31. Votre Baiser d'adieu, par MARCELLY. 32. Après la Rupture, par MARCELLY. 33. M'amour jolis, chanté par MARCELLY. 34. Hop! eh! ah! di! ohé! par MARCELLY. 35. Toc, toc, c'est l'amour, par DICKSON. 36. Eternelle Berceuse, par MANOEL. 37. Ça sent l'Amour, par KARI DITAN. 38. Petit Bonheur, chanté par KARI DITAN. 39. Les trois Folies, chanté par BÉRAUD. 40. Le Loup de Mer, chanté par BÉRAUD.

ORCHESTRES - DANSES, ETC.

- 41. Sept Valses. Sept Polkas. Quatre Mazurkas. Cinq Scottishes. Neuf Danses diverses (Quadrille, Galops, Gavotte, etc.). Huit Morceaux d'Orchestres divers (Marches, Fantaisies, etc.).

C'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection de disques choisis, le tout au grand complet, et que l'acheteur ne paie que 6 fr. par MOIS jusqu'à complète libération du prix total: 180 fr. pour l'une ou l'autre des deux premières combinaisons, 7 fr. par mois si l'on choisit la troisième combinaison.

6 fr. PAR MOIS

A tous et 8 Jours à l'Essai

L'Appareil et 44 Morceaux DISQUES 28 c/m 180 fr., 6 fr. par MOIS

OPÉRAS - OPÉRAS COMIQUES

- 1. La Tosca (La Cloi luisant), par VAGUET. 2. Pailleasse (Pauvre Pailleasse), par VAGUET. 3. Faust (Sérénade), chanté par BELHOMME. 4. Faust (Salut, ô mon dernier matin), chanté par NUNO. 5. Le Caid (La Diane), chanté par BELHOMME. 6. Aïda (O céleste Aïda), chanté par AFFRE. 7. La Mascotte (Couplets du Secret de Polichinelle), chanté par BERTHAUD. 8. La Périchole (Séguillotte), chanté par Léo DEMOULIN et BERTHAUD.

ROMANCES - CHANSONNETTES GRANDS AIRS

- 9. Pour une Larme, chanté par VAGUET. 10. Aubade, chanté par VAGUET. 11. Pastorale, chanté par BELHOMME. 12. Semailles, chanté par ALBERS. 13. Le petit Grégoire (Botrel), par CHARLES. 14. Souvenirs de Venise, par DALBRET. 15. En revenant de Longchamp, chanté par MARCELLY. 16. Hop! eh! ah! di! ohé! par MARCELLY. 17. Le Drapeau du Paysan, par ELVAL. 18. Pardon (Valse chantée), par ELVAL. 19. Toc, toc, c'est l'amour, par DICKSON. 20. Eternelle Berceuse, par MANOEL. 21. Le Loup de Mer, chanté par BÉRAUD. 22. Le Sonneur des Amours, par RAVAL.

ORCHESTRES - DANSES, ETC.

- 23. Quatre Valses. Cinq Polkas. Trois Scottishes. Deux Mazurkas. Cinq Danses diverses. Trois Morceaux divers.

L'Appareil et 40 Morceaux DISQUES 35 c/m 210 fr., 7 fr. par MOIS

OPÉRAS - OPÉRAS COMIQUES

- 1. Pailleasse (Pauvre Pailleasse), par VAGUET. 2. Mignon (Duo de la Rencontre), chanté par VAGUET et VALLANDRI. 3. Le Trouvère (Mazurka), chanté par VAGUET, VALLANDRI, et CHOUR. 4. Le Pardon de Ploërmel (Air du Chasseur), chanté par BELHOMME. 5. La Jolie Fille de Perth (Quand la flamme), chanté par BELHOMME.

ROMANCES - CHANSONNETTES GRANDS AIRS

- 6. Quand l'Oiseau chante, par AFFRE. 7. Pour une Larme, chanté par VAGUET. 8. Vous êtes jolis, chanté par VAGUET. 9. Le Vieux Père, par CHARLES. 10. Le Colonel du 603e, par CHARLES. 11. Votre Baiser d'adieu, par MARCELLY. 12. Souvenirs de Venise, par DALBRET. 13. Oublions le Passé, par MARCELLY. 14. Noire Heure d'Amour, par MARCELLY. 15. Coccinelle, chanté par KARI DITAN. 16. L'Amour frappe à ta porte, chanté par KARI DITAN. 17. Quand le Coeur chante, par BÉRAUD. 18. Le Clown, chanté par BÉRAUD. 19. Le Soir, chanté par ALBERS. 20. Le Cor, chanté par ALBERS.

ORCHESTRES - DANSES, ETC.

- 21. Cinq Valses. Quatre Polkas. Deux Mazurkas. Trois Scottishes. Six Morceaux divers, Soli, etc.

Les disques PATHÉ double face se présentent définitivement en trois grandeurs: 24, 28 et 35 cent. de diamètre, ils se vendent respectivement 2 fr. 75, 5 fr. et 7 fr. la pièce. Les qualités de ces disques sont identiques, l'amplyeur seule augmente avec la grandeur du disque.

IMPORTANT

A tous nos Nouveaux Souscripteurs Nous donnons POUR RIEN le Merveilleux Diaphragme PATHÉ-CONCERT (avec son Certificat de Garantie)

Vendu Partout 25 FRANCS Dernier perfectionnement donnant aux sons leur maximum de pureté et de puissance. Diaphragme à membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés. Ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

GIRARD & BOITTE * 01. Seuls Concessionnaires pour la Vente à termes 46, Rue de l'Echiquier, PARIS (Xe)

des PHONOGRAPHES PATHÉ

23 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, l'APPAREIL à DISQUES PATHÉ et la Collection des morceaux choisis sur grands disques double face, c/m, aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de francs, jusqu'à complète liquidation de francs, prix total.

Fait à le 191

Nom et Prénoms SIGNATURE

Profession ou Qualité

Domicile

Département

Gère

Prière de bien indiquer la profession ou qualité.

Prière de remplir le présent bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de:

GIRARD & BOITTE * 01. 46, Rue de l'Echiquier, PARIS (Xe)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

CONCOURS N° 32 LES HUIT QUESTIONS DE L'AVISÉ DÉTECTIVE. BONUS N° 8. Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE: FRANCE: 6 francs par an - ÉTRANGER: 8 francs par an. Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE (ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50° pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes: 75, rue Dareau, Paris.

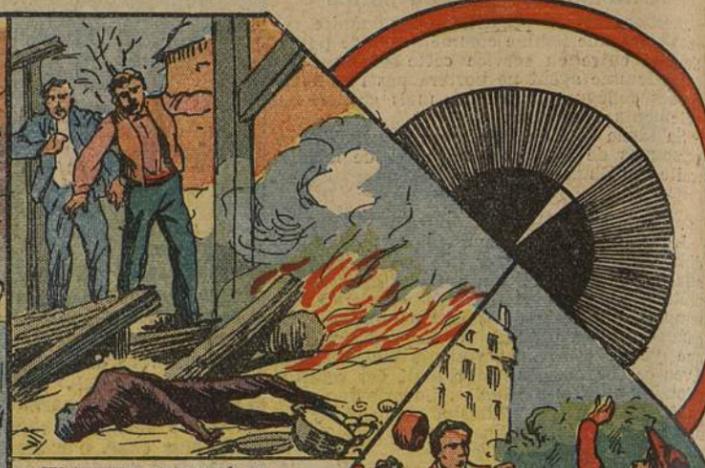
Nous publierons dans notre prochain numéro La suite de notre 33e Concours L'Infructueuse Perquisition



MORT DRAMATIQUE. — Désespérée par la mort de sa sœur, une femme de 40 ans se rendit dans un bar de la rue du Rhône. A 4 heures, elle quitta brusquement cet établissement et gagna en courant le pont des Bergues. Elle enleva sa jaquette, ses gants, son chapeau, et se précipita du haut du pont dans le Rhône. VIENNE.



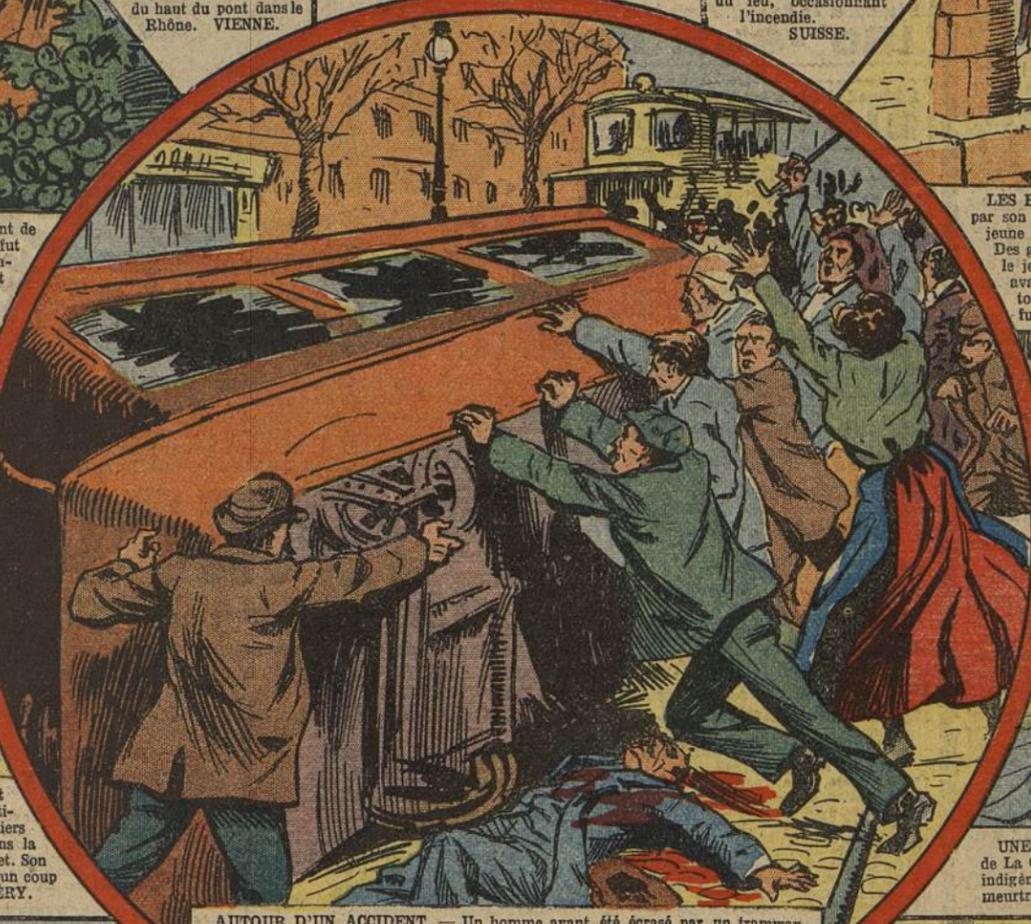
VICTIME DE SON IMPRUDENCE. — Pendant la classe, un garçon de 13 ans, élève de l'école primaire de Gralo, s'amusa à pousser la pointe de son crayon dans une cartouche de dynamite qu'il avait trouvée dans un champ. La cartouche explosa, lui arracha la main droite et le blessa au visage, ainsi que deux de ses camarades. ALLEMAGNE.



UN CHEMINEAU BRULÉ VIF. — En éteignant un commencement d'incendie à Montoux, des ouvriers trouvèrent une forme humaine calcinée. La gendarmerie procéda à une enquête. Une marmite en fer, des pommes de terre, indiquèrent que ce devait être un chemineau qui était venu chercher un abri pour la nuit, et qui avait allumé du feu, occasionnant l'incendie. SUISSE.



UN OFFICIER BLESSÉ. — A Bou-Denib, le lieutenant de Saint-Seine, du 2^e spahis, se promenait à cheval quand il fut croisé par un Marocain qui, brandissant un poignard, bondit sur lui pour le frapper. Le lieutenant Saint-Seine fut atteint à l'avant-bras. L'agresseur sauta sur le cheval de sa victime et s'enfuit vers Tafilalet. ALGERIE.



AUTOUR D'UN ACCIDENT. — Un homme ayant été écrasé par un tramway, trois mille personnes furent bientôt rassemblées et, en présence de leur attitude hostile et menaçante le wattman dut fuir précipitamment. La foule renversa le véhicule et le cadavre de l'ouvrier apparut. Un autre tramway fut également renversé et démolit. Les agents ne purent calmer la foule, qui devenait de plus en plus dense et menaçante. CEREERE.



LES BAISERS MORTELS. — Après s'être laissé embrasser par son fiancé en se promenant au bord de la Drave, une jeune fille demanda au jeune homme 12 fr. 50 par baiser. Des gros mots furent échangés, puis des gifles. Hors de lui, le jeune homme jeta sa fiancée dans la Drave. Mais elle avait saisi son peu galant fiancé par le revers de son veston et elle l'entraîna dans le fleuve, où tous les deux furent noyés. AUTRICHE-HONGRIE.



LA MORT D'UN DOUANIER. — Deux douaniers étaient rentrés dans leur logement commun, à 1.735 mètres d'altitude. Tout à coup une détonation retentit et l'un des douaniers sortit affolé, en criant : « Je l'ai tué ! » On pénétra dans la chambre où l'on trouva l'autre douanier râlant sur le parquet. Son collègue expliqua que tandis qu'il nettoyait son revolver, un coup était parti et avait tué son camarade. CHAMBERY.



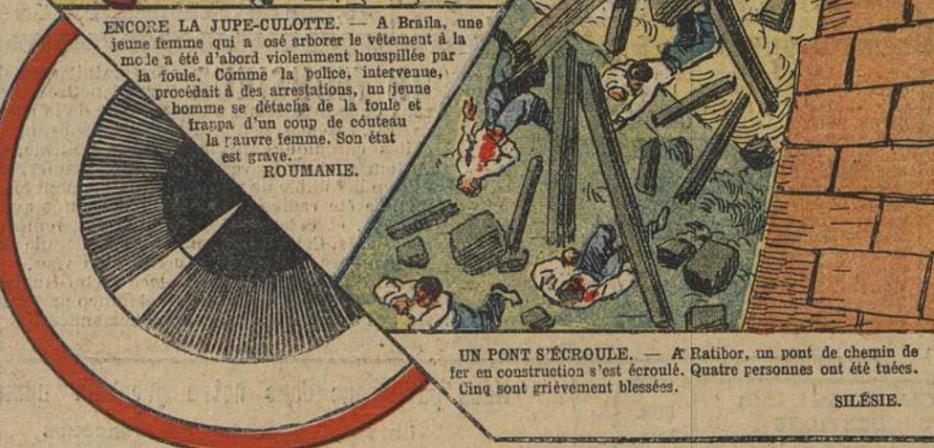
UNE INSTITUTRICE TUÉE. — L'institutrice du village de La Croix, situé près de La Calle, a été assassinée par un indigène, qui l'a frappée de nombreux coups de couteau. Le meurtrier s'est enfui. ALGERIE.



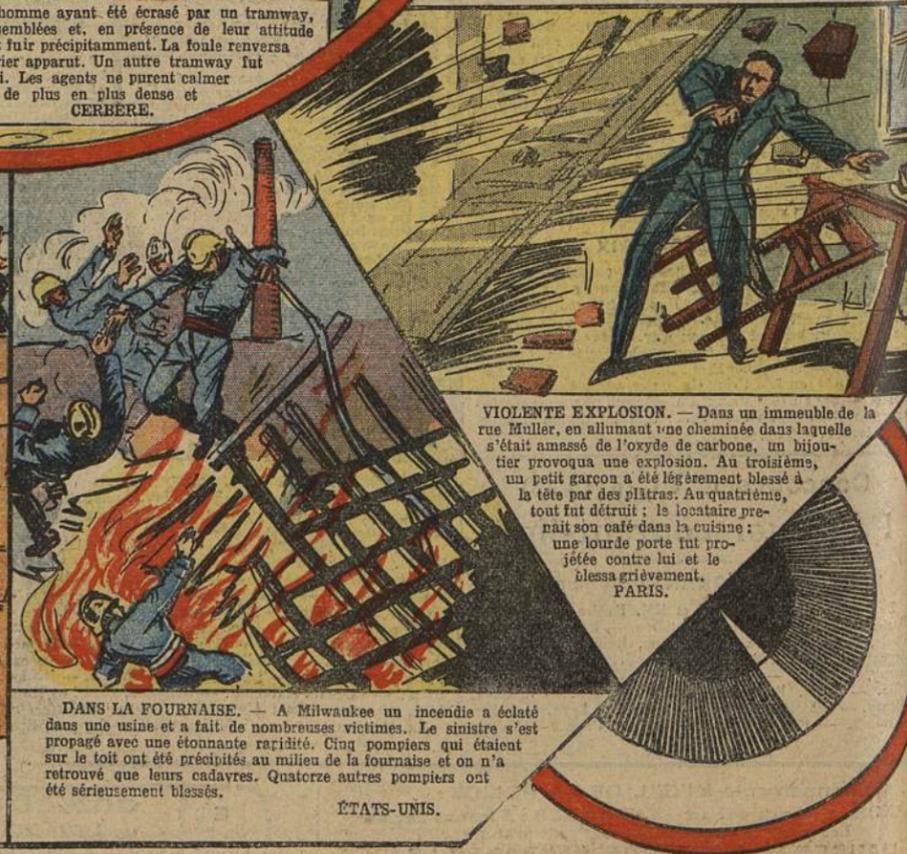
ENCORE LA JUPE-CULOTTE. — A Braila, une jeune femme qui a osé arborer le vêtement à la mode a été d'abord violemment houspillée par la foule. Comme la police, intervenue, procédait à des arrestations, un jeune homme se détacha de la foule et frappa d'un coup de couteau la pauvre femme. Son état est grave. ROUMANIE.



VIOLENTE EXPLOSION. — Dans un immeuble de la rue Müller, en allumant une cheminée dans laquelle s'était amassé de l'oxyde de carbone, un bijoutier provoqua une explosion. Au troisième, un petit garçon a été légèrement blessé à la tête par des plâtras. Au quatrième, tout fut détruit : le locataire prenait son café dans la cuisine : une lourde porte fut projetée contre lui et le blessa grièvement. PARIS.



UN PONT S'ÉCOULE. — A Ratibor, un pont de chemin de fer en construction s'est écroulé. Quatre personnes ont été tuées. Cinq sont grièvement blessées. SILÉSIE.



DANS LA FOURNAISE. — A Milwaukee un incendie a éclaté dans une usine et a fait de nombreuses victimes. Le sinistre s'est propagé avec une étonnante rapidité. Cinq pompiers qui étaient sur le toit ont été précipités au milieu de la fournaise et on n'a retrouvé que leurs cadavres. Quatorze autres pompiers ont été sérieusement blessés. ÉTATS-UNIS.